



Section européenne dans la voie professionnelle

Guide de mise en œuvre



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Mai 2018

Table des matières

Introduction	2
1. Mise en œuvre administrative, financière et certificative des sections européennes	4
1.1 Textes réglementaires.....	5
1.2.1 Démarches au sein de l'établissement	5
1.2.2 Obtention de la certification complémentaire par l'enseignant de DNL	5
1.2.3 Procédures administratives auprès du rectorat	6
1.3 Ouverture sur le monde professionnel du pays de la langue cible	7
1.3.1 Parcours progressif d'ouverture à l'international.....	7
1.3.2 Financement de la mobilité.....	8
▪ Mobilité dans un pays anglophone	8
▪ Mobilité dans un pays germanophone.....	9
1.3.3 Valorisation de la mobilité	10
▪ Unité facultative de mobilité du baccalauréat professionnel	10
▪ Attestation Euregio	11
▪ Attestation EUROPRO.....	11
▪ Europass-Mobilité	11
1.4 Validation du cursus « section européenne »	13
1.4.1 Épreuve spécifique de section européenne.....	13
1.4.2 Évaluation de la scolarité en section européenne	14
1.5 Formation des professeurs de DNL.....	15
1.5.1 Formation linguistique.....	15
1.5.2 Formation à l'enseignement de sa discipline en langue cible	15
▪ Plan Académique de Formation – PAF	15
▪ Diplôme d'Université « enseigner sa discipline en langue allemande »	15
1.6 Interlocuteurs académiques.....	16
▪ Vos interlocuteurs à la DARILV	16
2. Enseignement de la DNL et des langues en section européenne	19
2.1 Organisation pédagogique de la section européenne	20
2.1.1 Objectifs de formation.....	20
2.1.2 Volume horaire	20
2.1.3 Organisation de la formation.....	20
▪ En classe de seconde baccalauréat professionnel : module « mise en appétence »	20
▪ En classe de première et terminale baccalauréat professionnel	21
2.2 Enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible.....	22
2.2.1 Enseignement d'un contenu disciplinaire en langue cible : fondamentaux.....	22
▪ CLIL, EMILE, DNL, DEL2, de quoi parlons-nous ?.....	22
▪ Quelles langues, pour quoi faire ?	22
▪ Double transposition didactique.....	23
▪ Stratégies d'enseignement de la DNL	23
2.2.2 Enseignement d'une spécialité professionnelle en DNL	24
▪ Activités professionnelles et communication verbale	24
▪ Professionnalisation en situation	25
▪ Interculturel opérationnel	28
2.2.3 Collaboration « DNL / langue(s) » en section européenne	28
▪ L'erreur du « à toi la grammaire / à moi la pratique »	28
▪ La temporalité de la collaboration DNL/langue.....	29
2.2.4 Progression pédagogique en section européenne	29
▪ Démarche de conception.....	29
▪ Choisir et organiser les contenus d'enseignement.....	30
2.3 Contenus d'enseignement en section européenne.....	31
2.3.1 Mise en appétence des élèves	31
2.3.2 Enseignement de la DNL en première et terminale baccalauréat professionnel	34
2.4 Pistes pour aller plus loin.....	51
Bibliographie	52
Annexes	53
Annexe 1 : supports d'évaluation pour l'unité facultative de mobilité.....	54
Annexe 2 : objectifs du Diplôme d'Université « Enseigner sa discipline en langue allemande »	58

Introduction

L'éducation et la formation constituent la clé de voûte de la stratégie de développement économique et social de l'Union européenne. Celle-ci a été établie à Lisbonne en 2000. Depuis lors, la Commission européenne a impulsé une réflexion sur la reconnaissance des qualifications dans la formation professionnelle et dans la formation tout au long de la vie. Au sein des établissements scolaires, elle se traduit par la mise en place d'une réelle politique d'ouverture à l'international et de mobilité tel que le prévoit la circulaire du MEN n° 2009-172 du 24-11- 2009 relative à la « coopération éducative européenne et internationale ».

Par ailleurs, la construction européenne et l'accroissement des échanges professionnels qui l'accompagnent, rendent de plus en plus nécessaire le développement des sections européennes en lycée professionnel. Elles prennent tout leur sens à travers l'enseignement de la spécialité professionnelle en langue étrangère. Elles permettent, outre le perfectionnement des compétences linguistiques, l'acquisition de compétences professionnelles et culturelles. Elles s'intègrent dans une volonté de donner une dimension internationale à la voie professionnelle et favorisent ainsi son attractivité. La multiplication des sections européennes dans les établissements du second degré de l'académie témoigne de l'efficacité et de l'intérêt suscité par ce dispositif. Ce développement répond à une volonté nationale ministérielle et académique dans une perspective de valorisation de la voie professionnelle.

Le présent guide pour la mise en œuvre des enseignements en section européenne dans la voie professionnelle vise l'accompagnement des équipes pédagogiques. Il aborde d'une part, la mise en œuvre administrative, financière et certificative des sections européennes et d'autre part, l'aspect didactique et pédagogique de l'enseignement des Disciplines Non Linguistiques (DNL) et des langues en section européenne. Ces deux volets de la mise en œuvre des sections européennes sont en effet intimement liés.

Ce guide reprend et actualise d'abord de nombreux éléments du guide d'accompagnement « Ouverture internationale dans la voie professionnelle » rédigé en 2008 par mesdames Mireille Burgholzer (IEN-EG anglais-lettres), Ginette Kirchmeyer (IEN-ET économie-gestion) et Isabelle Wolf (IEN-EG allemand-lettres). Il est enrichi d'un volet didactique et pédagogique permettant aux enseignants de sections européennes, d'aborder à la fois les enjeux de l'enseignement d'une discipline en langue étrangère et les spécificités des sections européennes dans la voie professionnelle. Rédigé par mesdames Burgholzer, Kirchmeyer et Wolf, et par Monsieur Mickaël Roy (PLP lettres-allemand, docteur en sciences du langage), ce guide se nourrit d'observations menées en cours de DNL en 2016/2017 et de la réflexion du Groupe Formation Action (GFA) « Enseigner la DNL et les langues en section européenne » réuni la même année. Les auteurs de ce guide adressent leurs remerciements aux membres du GFA ainsi qu'aux équipes de direction, aux enseignants et aux élèves qui les ont aimablement accueillis en classe.

Mireille Burgholzer, Ginette Kirchmeyer
Isabelle Wolf, Mickaël Roy

Membres du Groupe Formation Action « Enseigner la DNL et les langues en section européenne »

- Althusser Guillaume, PLP hôtellerie option techniques culinaires, lycée Aristide Briand
- Bagy Gérard, PLP génie mécanique option maintenance des véhicules, lycée Ettore Bugatti
- Batt Pierre, PLP hôtellerie option service et commercialisation, lycée Alexandre Dumas
- Boisedu Afsana, PLP lettres-allemand, lycée Franklin Roosevelt
- Burgholzer Mireille, IEN-EG anglais-lettres, académie de Strasbourg (animatrice du GFA)
- Cuntz Freddy, PLP génie industriel option bois, lycée Heinrich-Nessel
- Demichel Laetitia, PLP lettres-anglais, lycée Aristide Briand
- Gaillard Karine, PLP économie-gestion option comptabilité et finance, lycée Général Leclerc
- Humbert Marc, PLP génie mécanique option maintenance des véhicules, lycée Franklin Roosevelt
- Leclercq Olivier, PLP génie électrique option électrotechnique, lycée Joseph Vogt
- Lucena Anne, PLP économie-gestion option commerce et vente, lycée Aristide Briand
- Prost-Dame Martine, PLP lettres-anglais, lycée du Rebberg
- Roy Mickaël, PLP lettres-allemand, lycée André Siegfried (animateur du GFA)
- Simonneau Odile, PLP lettres-allemand, lycée Ettore Bugatti
- Vogel Virginie, PLP lettres-allemand, lycée Joseph Vogt

Enseignants de DNL ayant accueilli les observations en classe

- Cuntz Freddy, PLP génie industriel option bois, lycée Heinrich-Nessel
- Meyer Frank, PLP génie électrique option électrotechnique, lycée Gutenberg
- Leclercq Olivier, PLP génie électrique option électrotechnique, lycée Joseph Vogt
- Thurer Jürgen, PLP sciences et techniques médico-sociales, lycée Joseph Vogt
- Brière Thomas, PLP génie mécanique option *maintenance des systèmes mécaniques* automatisés, lycée Paul-Émile Victor
- Masson Jacky, PLP génie mécanique option maintenance des véhicules, lycée Paul-Émile Victor
- Klotz Alexandre, PLP génie électrique option électrotechnique, lycée Charles Stoessel

1. Mise en œuvre administrative, financière et certificative des sections européennes

1.1 Textes réglementaires

Mise en place des sections européennes ou de langues orientales au collège et au lycée	Circulaire 92-234 du 19 août 1992 rectifiée, BOEN n° 33 du 3 septembre 1992
Mise en place des sections européennes ou de langues orientales dans les lycées professionnels	Note de service n° 2001-151 du 27 juillet 2001, BOEN n° 31 du 30 août 2001
Indication "section européenne" au baccalauréat professionnel	Arrêtés du : 04 août 2000, BOEN n° 32 du 14 septembre 2000 09 mai 2003, BOEN n° 24 du 12 juin 2003 22 mars 2005, BOEN n° 16 du 21 avril 2005
Certification complémentaire des enseignants	Note de service N° 2004-175 du 19-10-2004 BOEN n° 39 de 2004.

1.2 Conditions d'ouverture d'une section européenne

L'ouverture d'une section européenne nécessite une double démarche, l'une à réaliser au sein de l'établissement, l'autre au niveau académique.

1.2.1 Démarches au sein de l'établissement

 LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE n° 31 du 30 août 2001

L'ouverture d'une section européenne « trouve son expression dans le projet d'établissement afin qu'elle soit pleinement intégrée dans les perspectives et les dynamiques des équipes pédagogiques ».

L'ouverture d'une section européenne est le résultat d'une volonté et d'une dynamique de l'équipe pédagogique soutenue par l'équipe de direction. Elle est :

- soumise au conseil d'administration de l'établissement ;
- conditionnée par la présence d'un professeur de Discipline Non-Linguistique¹, à savoir un enseignant titulaire d'une certification complémentaire en langue vivante, prêt à s'impliquer dans cette section.

Pour pérenniser administrativement la section dans l'établissement, il est possible de demander la création d'un poste à exigence particulière.

1.2.2 Obtention de la certification complémentaire par l'enseignant de DNL

 LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE n° 39 du 28 octobre 2004

L'attribution aux personnels enseignants d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires relève de la note de service n° 2004-175 du 19-10-2004.

Un avis d'ouverture relatif à la certification complémentaire émane, annuellement, de la Division des Examens et des Concours (DEC), au cours du 1^{er} trimestre de l'année.

Il appartient au professeur candidat à cette certification de retirer une demande d'inscription au rectorat. En déposant sa demande d'inscription, le candidat remettra un rapport, d'un maximum de cinq pages saisies, précisant :

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi ;
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquels il a pu participer ;
- les travaux effectués à titre personnel ou professionnel, comprenant un développement commenté de l'une des expériences qui lui paraît la plus significative.

Le jury évaluera, comme le précise la note de service, les connaissances et compétences suivantes :

- « la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes, à savoir les principaux textes réglementaires ;

¹ DNL ou EMILE : Enseignement d'une matière par l'intermédiaire de la langue étrangère

- la maîtrise de la langue étrangère, à savoir :
 - l'aisance dans le maniement de la langue courante, à défaut d'une correction parfaite ;
 - la maîtrise du vocabulaire lié à la discipline enseignée ;
 - la maîtrise du langage de la classe ;
- la maîtrise de la bi-culturalité et de la culture d'entreprise du pays de la langue cible ;
- la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en langue vivante étrangère, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières, du choix des thèmes et supports ;
- la capacité à concevoir un projet d'échange (de classe, d'élèves...) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire ».

1.2.3 Procédures administratives auprès du rectorat

La demande d'ouverture d'une section européenne s'inscrit dans le cadre de la campagne académique d'ouverture de sections.

Le corps d'inspection émet un avis sur la demande avant la validation par le Recteur.

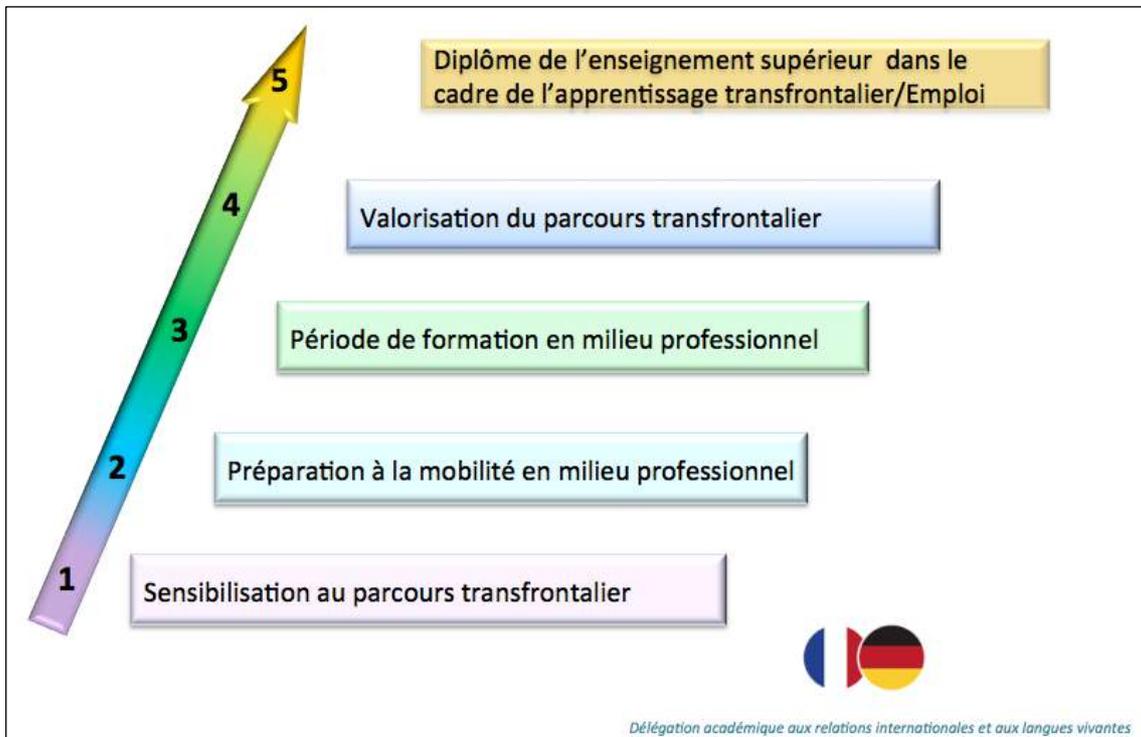
1.3 Ouverture sur le monde professionnel du pays de la langue cible

La mobilité des élèves à l'international s'inscrit dans leur parcours de formation professionnelle. Loin de se décréter, cette mobilité doit se construire progressivement et être porteuse de sens pour l'élève, en terme de plus-value professionnelle mais également d'enrichissement interculturel. Le financement de cette mobilité fait l'objet d'un accompagnement particulier des équipes éducatives dans les établissements et des services académiques. La valorisation de la mobilité repose sur des dispositifs nationaux et une coopération avec les institutions partenaires à l'étranger.

1.3.1 Parcours progressif d'ouverture à l'international

De la mise en appétence dès l'arrivée en formation à la valorisation des compétences, la mobilité se construit à travers un parcours progressif d'ouverture à l'international. Des visites d'entreprises ou de salons professionnels, qu'elles soient réelles ou réalisés en ligne, pourront familiariser les élèves au milieu professionnel de la langue cible. Un apprentissage spécifique de la langue professionnelle, dans le cadre des Enseignements Généraux Liés à la Spécialité et/ou de l'Allemand en Milieu Professionnel, pourra outiller linguistiquement l'élève et surtout le rassurer sur ses capacités à communiquer lors d'une éventuelle PFMP à l'étranger. Plusieurs attestations ou évaluations certificatives permettront enfin de valoriser le parcours réalisé et de faciliter l'insertion professionnelle ultérieure.

Conçu pour l'apprentissage de l'allemand, le « Parcours transfrontalier pour la mobilité professionnelle et la formation dans le Rhin Supérieur et dans l'espace germanophone » illustre cette démarche de parcours progressif et peut être appliqué dans d'autres contextes linguistiques et culturels.



1.3.2 Financement de la mobilité

▪ Mobilité dans un pays anglophone

La mobilité vers les pays anglophones (en Europe) peut être financée par différents organismes selon la destination, l'objet et la durée de la mobilité. En début d'année scolaire, des circulaires rectorales émises par la DARILV informent les établissements des possibilités de financement. Ces informations sont reprises sur le site académique, sur la page de la DARILV. À titre d'exemple, les financements éligibles pour les élèves en section européenne du baccalauréat professionnel en 2017/2018 sont les suivants :

Type de mobilité	Financeurs	Modalités et procédures
PFMP de 1 à 2 semaines	Rectorat de Strasbourg, uniquement pour les établissements publics de l'Éducation Nationale	Hébergement et déplacement : 100€ / semaine Demande à formuler auprès de : saisie en ligne sur le site académique & demande à la DARILV, rectorat. Versement à l'établissement sur état de liquidation des dépenses transmis à la DARILV
PFMP de 3 à 4 semaines	Rectorat de Strasbourg, uniquement pour les établissements publics de l'Éducation Nationale (cumulable avec la subvention de la région)	Hébergement et déplacement : 150€ forfaitaire pour la période
	Région Grand Est (cumulable avec la subvention du rectorat)	Hébergement et déplacement : 100€ ou 130€ (élèves boursiers) / semaine max. Demande à formuler auprès de : Région Grand Est. Saisie en ligne sur le site académique & demande avec le formulaire à télécharger sur le site de la région Grand Est. Seules deux demandes sur l'ensemble de la formation peuvent être financées par la région.
PFMP de 5 à 8 semaines	Région Grand Est	Hébergement et déplacement : 100€ ou 130€ (élèves boursiers) / semaine max. Demande à formuler auprès de : Région Grand Est. Saisie en ligne sur le site académique & demande avec le formulaire à télécharger sur le site de la région Grand Est. Seules deux demandes sur l'ensemble de la formation peuvent être financées par la région.

▪ **Mobilité dans un pays germanophone**

La mobilité vers les pays germanophones peut être financée par différents organismes selon la destination, l'objet et la durée de la mobilité. En début d'année scolaire, des circulaires rectorales émises par la DARILV informent les établissements des possibilités de financement. Ces informations sont reprises sur le site académique, sur la page de la DARILV. À titre d'exemple, les financements dédiés à la découverte du monde professionnel en pays germanophones et éligibles pour les élèves en section européenne du baccalauréat professionnel en 2017/2018 sont les suivants :

Type de mobilité	Financeurs	Modalités et procédures
PFMP de 3 à 8 semaines	Région Grand Est	Hébergement et déplacement : 130€ / semaine max. Demande à formuler auprès de : Région Grand Est. Saisie en ligne sur le site académique & demande avec le formulaire à télécharger sur le site de la région Grand Est. Seules deux demandes sur l'ensemble de la formation peuvent être financées par la région.
	OFAJ (pour l'Allemagne uniquement) Dispositif « bourse pour stages pratiques », en complément du financement région	Hébergement et déplacement : 75€ / semaine max. Demande à formuler à : saisie en ligne sur le site académique & demande OFAJ via la DARILV
PFMP de 1 à 2 semaines, uniquement en région germanophone	Fonds de concours État-Collectivités territoriales (Région Grand Est, Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin)	Hébergement : 150€ / semaine (max 100€ si pas d'hébergement payant sur place) Déplacement : 1 A/R Demande à formuler auprès de : DARILV, rectorat. Versement à l'établissement sur état de liquidation des dépenses transmis à la DARILV
Rencontres de classes à thématique professionnelle, au moins 4 journées consécutives ou non dans l'année civile, avec ou sans hébergement	OFAJ Dispositif « échanges professionnels »	Demande à formuler auprès de : OFAJ https://www.ofaj.org/echanges-professionnels
Rencontres de classes à thématique professionnelle, 1 à 3 journées dans l'année civile, avec ou sans hébergement	Fonds de concours État-Collectivités territoriales (Région Grand Est, Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin) Dispositif « Découverte du Monde Professionnel dans le Rhin-Supérieur – Mobilités de groupes »	Transport et hébergement : selon décision de la commission d'attribution académique Pas de prise en charge des frais de programme (entrées des musées, visites guidées, etc.) Demande à formuler auprès de : DARILV, rectorat
Visites d'entreprises ou de structures professionnelles	OFAJ Dispositif « journée découverte »	Demande à formuler auprès de : OFAJ http://www.journeedecouverte.ofaj.org
	Fonds de concours État-Collectivités territoriales (Région Grand Est, Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin) Dispositif « Découverte du Monde Professionnel dans le Rhin-Supérieur – Mobilités de groupes »	Transport et hébergement : selon décision de la commission d'attribution académique Pas de prise en charge des frais de programme (entrées musées, visites guidées, etc.) Demande à formuler auprès de : DARILV, rectorat
Visites de salons emploi-formation	Partenaires du projet Interreg-V « Réussir sans frontière : OFAJ et Fonds de concours État-Collectivités territoriales (Région Grand Est, Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin) Dispositif : « Parcours et séjours découverte professionnelle du Rhin-Supérieur »	Transport : max. 400 euros Pas de prise en charge des frais de programme (entrées au salon, etc.) Demande auprès de : DARILV, rectorat
Intervention d'un professionnel allemand ou suisse en classe	Fonds de concours État-Collectivités territoriales (Région Grand Est, Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin)	Forfait de 150 € Demande auprès de : DARILV, rectorat « découverte du Monde Professionnel dans le Rhin-Supérieur – Mobilités de groupes »

1.3.3 Valorisation de la mobilité

Plusieurs attestations ou certificats permettent une valorisation de la mobilité adaptée au diplôme préparé, au projet professionnel et aux profils des élèves. Il convient d'articuler au mieux ces dispositifs et de pleinement les intégrer aux progressions pédagogiques.

▪ Unité facultative de mobilité du baccalauréat professionnel

Il existe depuis 2015 une « unité facultative de mobilité » dans le diplôme du baccalauréat professionnel. Les élèves, qui ont satisfait à l'évaluation de l'unité facultative de mobilité et passé avec succès les épreuves de la spécialité du baccalauréat pour laquelle ils se sont portés candidats, se voient délivrer une attestation EuroMobipro par le Recteur d'Académie. Comme pour les autres épreuves facultatives du baccalauréat professionnel, seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte pour l'admission à l'examen et l'attribution d'une mention.

Inscription : l'inscription à l'unité facultative de mobilité s'effectue au moment des inscriptions à l'examen du baccalauréat professionnel. La deuxième partie de l'épreuve se déroulant au plus tard trois mois après le retour de PFMP (cf. ci-dessous), l'épreuve est susceptible d'être passée avant les inscriptions à l'examen, en classe de seconde, première ou terminale. Les candidats peuvent cumuler une inscription à une autre épreuve facultative (langue vivante 2 ou 3, section européenne) avec celle de l'épreuve facultative de mobilité.

Lieux du séjour : l'épreuve prenant en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées à l'étranger, elle peut porter sur un séjour dans n'importe quel pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif l'évaluation des acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'un séjour dans un pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange, dans le cadre d'une formation conduisant à une spécialité de baccalauréat professionnel. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat.

Modalités de l'évaluation *

L'épreuve comprend deux parties :

- la première partie se déroule dans le pays étranger, à l'issue de la période de mobilité ;
- la deuxième partie se déroule en France, au plus tard trois mois après le retour du candidat.

L'évaluation s'appuie sur un référentiel de compétences joint en annexe.

1^{ère} partie

L'évaluation porte sur les compétences C1 et C3 du référentiel. Elle se déroule dans une entreprise ou dans un établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé une convention. Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil étranger.

La grille d'évaluation figure en annexe. Elle est renseignée par le ou les évaluateurs étrangers et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

2^{ème} partie

L'évaluation porte sur les compétences C2, C4, C5 et C6 du référentiel. Elle se déroule dans l'établissement français de formation. Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec une commission composée de deux enseignants, l'un de la discipline professionnelle de la spécialité de baccalauréat professionnel préparée, l'autre d'une discipline générale enseignée dans la formation. Les évaluateurs peuvent être des enseignants du candidat ou non.

L'épreuve comprend une présentation par le candidat de l'environnement professionnel rencontré et d'un élément d'ordre culturel vécu ou observé au cours de son séjour à l'étranger. Cette présentation, d'une durée de 10 minutes, prend appui sur un support réalisé par le candidat sous forme écrite (dossier de 10 pages maximum, annexes incluses) ou sous forme numérique (diaporama de 10 diapositives maximum).

À l'issue de la présentation, les évaluateurs échangent avec le candidat sur les comparaisons que celui-ci est appelé à faire entre les pratiques présentées dans l'exposé et les pratiques françaises relevant des mêmes domaines. L'interrogation peut être élargie aux autres activités, professionnelles et culturelles, rencontrées par le candidat.

Les critères de l'évaluation sont les suivants :

- précision de la description de l'élément d'ordre culturel et de l'environnement professionnel présentés ;
- pertinence de la comparaison entre pratiques étrangères et françaises ;
- distanciation par rapport aux situations vécues et observées à l'étranger et par rapport à ses propres pratiques professionnelles et culturelles.

Notation **

La notation de l'épreuve est réalisée par les évaluateurs désignés pour la deuxième partie décrite ci-dessus :

- la **première partie est notée sur 8 points** sur la base de la grille d'évaluation renseignée par les évaluateurs du pays étranger (cf Annexe A),
- la **seconde partie de l'épreuve est notée sur 12 points**

* Les supports d'évaluation de l'épreuve facultative de mobilité sont consultables en annexes.

** Une case non cochée par le tuteur dans la grille d'évaluation, par exemple pour un item non évaluable, ne pénalisera pas nécessairement le candidat.

▪ **Attestation Euregio**

Elle est délivrée aux élèves de lycées professionnels et apprentis qui ont effectué une période de formation dans une entreprise du Rhin Supérieur de 3 semaines minimum.

Les établissements sont destinataires d'une note de service de la DARILV, en début d'année scolaire, leur indiquant la démarche à suivre pour signaler les élèves ayant effectué une PFMP dans un pays germanophone et/ou souhaitant obtenir une subvention.

Plus d'information : www.mobileuregio.org

▪ **Attestation EUROPRO**

Article 1 - Il est créé une attestation dénommée EUROPRO, jointe aux diplômes professionnels suivants :

- certificat d'aptitude professionnelle ;
- brevet d'études professionnelles ;
- mention complémentaire ;
- baccalauréat professionnel ;
- brevet des métiers d'art ;
- brevet de technicien supérieur ;
- diplôme des métiers d'art, destinée aux élèves ou aux étudiants des lycées d'enseignement public et d'enseignement privés sous contrat, en année terminale de formation, indiquant qu'ils ont effectué leur période de formation en milieu professionnel ou leur stage dans le cadre d'un parcours européen de formation.

Cette attestation, préparée en alternance au lycée ou centre de formation et en entreprise à l'étranger, doit amener le jeune à acquérir à la fois :

- une formation de dimension européenne et interculturelle,
- un bagage linguistique,
- une approche des exigences du monde professionnel.

Ce dispositif pédagogique repose sur la reconnaissance de la mobilité par l'organisation d'un stage professionnel à l'étranger. Cette période de formation permet donc au jeune de se confronter et de s'adapter à un environnement inconnu, de mettre en œuvre ses compétences professionnelles, interculturelles et d'en acquérir de nouvelles.

L'attestation EUROPRO évalue la PFMP à l'étranger. Elle atteste que le titulaire du diplôme a acquis une culture européenne professionnelle par la mobilité. Elle valide une "employabilité" européenne propice à une future mobilité.

Cette évaluation, sous forme d'exposé oral, est organisée par l'établissement de formation en contrôle en cours de formation. L'attestation est jointe au diplôme professionnel.

Pour les candidats au baccalauréat professionnel, on privilégiera à l'attestation EUROPRO l'unité facultative de mobilité car celle-ci valorise également la mobilité en termes de points pour admission à l'examen et l'attribution d'une mention. L'attestation EUROPRO s'adresse aujourd'hui particulièrement aux candidats aux autres diplômes, non concernés par l'unité facultative de mobilité.

Les supports d'évaluation et de certification sont à consulter en annexe du BO n°20 du 30 mai 2002.

▪ **Europass-Mobilité**

L'Europass-Mobilité est un moyen de consigner les compétences et savoirs acquis dans d'autres pays européens, pendant l'ensemble de sa formation et de son parcours professionnel. Ce document, délivré par l'agence Europe Éducation Formation France (agence 2e2f), décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe. Il a pour objectif de mettre en évidence les compétences acquises lors des activités réalisées en entreprise. Il reflète la valeur ajoutée de cette expérience. Il est ainsi un outil très utile lors d'un entretien de recrutement par exemple.

Plus d'information : <http://www.agence-erasmus.fr/page/europass-mobilite>

En résumé, le cursus de formation en section européenne et les mobilités à l'étranger qui y sont associées peuvent être valorisés par les dispositifs suivants :

	Section européenne	Unité facultative de mobilité	Attestation Europro	Certificat Eurégio
Durée de la mobilité	Mobilité de 4 semaines recommandée mais non obligatoire	Durée de 4 semaines recommandée mais pas de durée minimum	4 semaines minimum	3 semaines minimum
Évaluation	Note de scolarité en section européenne Épreuve spécifique du baccalauréat, organisée par les services académiques	Évaluation de la PFMP dans l'entreprise ou la structure d'accueil à l'étranger Épreuve orale organisée par l'établissement de formation au retour de la PFMP	Évaluation de la PFMP dans l'entreprise ou la structure d'accueil Épreuve orale organisée par l'établissement de formation au retour de la PFMP	Pas d'évaluation obligatoire
Évaluateurs	Professeurs de langue Professeurs de DNL	Tuteur dans l'entreprise ou la structure d'accueil à l'étranger Professeur d'enseignement professionnel Professeur d'enseignement général	Tuteur dans l'entreprise ou la structure d'accueil à l'étranger Professeur d'enseignement professionnel Professeur d'enseignement général	Pas d'évaluateur pour le certificat. Suivi de la PFMP selon les modalités prévues dans le cursus de formation
Valorisation	Indication « Section européenne » portée sur le diplôme du baccalauréat Note de l'épreuve comptant comme épreuve facultative pour le baccalauréat professionnel	Note de l'épreuve comptant comme épreuve facultative pour le baccalauréat professionnel Attestation « Mobipro » délivrée par le Recteur d'académie	Attestation « Europro » délivrée par l'établissement de formation et jointe au diplôme	Certificat « Euregio » délivré par les partenaires de la conférence du Rhin Supérieur

1.4 Validation du cursus « section européenne »

La validation du cursus en section européenne conduit à l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel. Cette valorisation institutionnelle repose sur une épreuve spécifique « section européenne » et sur une évaluation de la scolarité en section européenne, suivant les modalités certificatives du baccalauréat général et technologique.

Pour obtenir l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat, l'élève doit satisfaire aux conditions suivantes :

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE n° 34 du 21 septembre 2006

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe de langue vivante qui a porté sur la langue de la section ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de leur scolarité en section européenne.

L'évaluation spécifique de section européenne prend en compte le résultat obtenu à l'**épreuve spécifique de section européenne**, comptant pour 80% de la note, et la **note sanctionnant la scolarité** de l'élève en section européenne, comptant pour 20 % de la note.

1.4.1 Épreuve spécifique de section européenne

L'épreuve spécifique de section européenne est évaluée par un professeur de langue et un professeur de la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans cette langue. Ces professeurs ne peuvent pas examiner leurs propres élèves.

L'épreuve, d'une durée de 20 minutes précédée d'un temps égal de préparation, comporte deux parties de même pondération.

- **Première partie : restitution d'un document non étudié pendant la scolarité**

Ce document, remis par les examinateurs, est en relation avec la discipline dont l'enseignement a été partiellement dispensé en langue étrangère.

Les documents sont choisis au niveau académique par une commission composée de professeurs de langue de sections européennes et de professeurs de disciplines non linguistiques.

- **Deuxième partie : entretien sur les travaux et activités effectués dans la DNL**

Cet entretien porte sur les travaux et activités effectués dans l'année dans la discipline non linguistique. Selon le bulletin officiel, l'enseignant met à disposition des interrogateurs de l'épreuve spécifique la liste des axes ou thèmes étudiés. Cette liste doit être déposée au secrétariat de l'établissement avant l'épreuve.

L'entretien peut également porter sur l'ouverture européenne et les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement : partenariat, échanges, clubs, journaux, correspondances...

Le candidat doit être apte à réagir spontanément à des questions relatives à un domaine connu, à donner un avis, une information, à formuler une appréciation et plus généralement à participer à un échange de manière active.

Pour répondre à cette exigence, les enseignants de DNL :

- établiront la liste des axes, thèmes des travaux et activités étudiés en DNL et/ou les différentes actions mises en place dans le cadre de l'ouverture internationale (échanges, PFMP à l'étranger, visites d'entreprise, etc.) ;
- apposeront leur signature et le cachet de l'établissement ;
- déposeront la liste auprès de l'équipe de direction.

Cette liste ainsi que les sujets envoyés par le service des examens et concours doivent être transmis aux interrogateurs par l'équipe de direction le jour de l'épreuve orale spécifique.

Afin de valoriser les PFMP effectuées à l'étranger ou les contacts avec les pays de la langue cible, il convient de faire porter l'entretien en priorité sur :

- la PFMP accomplie à l'étranger ;
- les actions avec le pays de la langue cible ;
- les actions d'ouverture internationale.

Si le candidat n'a pas effectué une des actions citées ci-dessus, le jury le questionnera sur les thèmes listés et étudiés en cours de DNL. La rédaction du rapport de stage ou de dossier n'est pas obligatoire. Cependant, il constitue une aide lors de la préparation à l'entretien. Le candidat ne sera en aucun cas pénalisé en l'absence de rapport de stage ou de dossier.

L'épreuve spécifique est évaluée à l'aide la grille jointe en annexe. Cette grille s'appuie sur le cadre européen commun de référence pour les langues. Le niveau visé est B1+.

1.4.2 Évaluation de la scolarité en section européenne

L'évaluation de la scolarité compte pour 20 % de la note globale. Cette évaluation a lieu au cours de la classe terminale dans la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans la langue de la section européenne.

La note est attribuée conjointement par le professeur de langue et le professeur de la discipline non linguistique. Elle prend en compte :

- la participation spontanée ou suscitée au travail oral ;
- la qualité de certains travaux imposés, oraux ou écrits ou pratiques, réalisés au cours de l'année ;
- la maîtrise de la langue, dans un domaine spécialisé et plus généralement dans une situation de communication.

1.5 Formation des professeurs de DNL

L'enseignement en section européenne repose sur une étroite collaboration au sein de l'équipe pédagogique, notamment entre le professeur de DNL et le professeur de langue (cf. 2.2.3). Pierre angulaire de la section européenne, le professeur de DNL doit maîtriser les outils linguistiques lui permettant d'enseigner en langue cible des contenus disciplinaires en lien avec le métier, en étant capable d'adapter cet enseignement à des élèves dont les compétences langagières en langue cible sont en construction.

1.5.1 Formation linguistique

Comme mentionné précédemment, la présence au sein de l'établissement d'un professeur de DNL ayant obtenu la certification complémentaire est requise pour obtenir l'ouverture d'une section européenne. Si les compétences linguistiques de l'enseignant souhaitant faire acte de candidature à la certification sont insuffisantes, il peut demander à bénéficier d'une formation linguistique, sous réserve d'acceptation de la demande.

Le Centre International des Études Pédagogiques (CIEP) propose aux professeurs en charge de l'enseignement d'une discipline non linguistique en section européenne et aux professeurs de langue des établissements publics de l'enseignement secondaire (collège, LEGT et LP) :

- un stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel pendant les congés scolaires. L'appel à candidature est publié dans le BO, habituellement en octobre, novembre ;
- un séjour professionnel de 2 semaines.

Pour le Royaume-Uni, la priorité sera donnée aux enseignants proposant un établissement partenaire lors de leur candidature.

Toutes les informations relatives à l'inscription, aux conditions administratives et financières sont consultables sur le site www.ciep.fr.

Par ailleurs, l'académie propose aux enseignants des stages de perfectionnement en allemand en partenariat avec le Goethe Institut. La Délégation Académique aux Relations Internationales et aux Langues Vivantes (DARILV) apporte toutes les informations relatives à l'inscription, aux conditions administratives et financières de ces stages. Un appel à candidature est lancé annuellement au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

1.5.2 Formation à l'enseignement de sa discipline en langue cible

▪ Plan Académique de Formation – PAF

Des formations à l'enseignement de la DNL et des langues en section européenne dans la voie professionnelle sont régulièrement organisées dans le cadre du PAF.

▪ Diplôme d'Université « enseigner sa discipline en langue allemande »

Pour les enseignants intervenant ou souhaitant intervenir en DNL allemand, l'Université de Strasbourg (ESPE) propose en collaboration avec les services académiques le Diplôme d'Université (DU) « Enseigner sa discipline en langue allemande ».

L'annexe 2 présente les objectifs pédagogiques, scientifiques du DU ainsi que les compétences professionnelles visées.

Plus d'information sur le site web de l'ESPE de l'académie de Strasbourg : www.espe.unistra.fr

1.6 Interlocuteurs académiques

Pour les sections européennes	Les inspecteurs de langue et de spécialité professionnelle
Pour les certifications et attestations	IEN ET-EG : Mireille Burgholzer – Isabelle Wolf - Ginette Kirchmeyer
Pour les questions relatives à la mobilité : financement, stages linguistiques	Délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes

▪ Vos interlocuteurs à la DARILV

<p>Philippe GUILBERT Délégué académique aux relations internationales et aux langues vivantes Tél. : 03 88 23 37 86 – philippe.guilbert@ac-strasbourg.fr</p>
Mobilité internationale (hors pays germanophones)
<p>Zehra GUNES Secrétariat DARILV – Mobilité internationale Assistants de langues vivantes étrangères, programmes nationaux de mobilités des personnels Tél. : 03 88 23 38 24 - ce.dareic@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Germaine LOEWENGUTH Chargée de mission Relations internationales, programmes européens ERASMUS+ Tél : 03 88 23 35 88 - germaine.loewenguth@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Ywan WATRINET Chargé de mission Voie professionnelle / Actions de coopération et de solidarité internationales Tél : 03 88 23 37 89 ywan.watrinet@ac-strasbourg.fr</p>
Action régionale, transfrontalière et action en pays germanophones
<p>Dominique DROUARD Responsable de l'Action régionale, transfrontalière et action en pays germanophones Tél. : 03 88 23 34 37 - dominique.drouard@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Michèle PFRIMMER Secrétariat de l'Action régionale, transfrontalière et action en pays germanophones Tél. : 03 88 23 38 51 - ce.maeri@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Ariane BONHOMME Suivi des mobilités individuelles et collectives (hors découverte du monde professionnel) Tél. : 03 88 23 37 16 - ariane.bonhomme@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Nadège MALU Suivi des mobilités individuelles et collectives (hors découverte du monde professionnel) Tél. : 03 88 23 35 48 - nadege.malu@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Mickaël ROY Chargée de mission Découverte du monde professionnel : Parcours et Séjours Découverte, Découverte du Monde professionnel - mobilités de groupes Tél. : 03 88 23 37 89 - mickael.roy@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Jean-Michel OBER Suivi de la mobilité pour la Découverte du monde professionnel : PFMP, Découverte du Monde professionnel - mobilités de groupes Tél. : 03 88 23 38 35 – jean-mich.ober@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Agnès HUGELE Chargé de mission Allemand en Milieu Professionnel (Haut-Rhin) agnes.hugele@ac-strasbourg.fr</p>

<p>Patricia LOTZER Chargé de mission Allemand en Milieu Professionnel (Bas-Rhin) patricia.lotzer@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Marie-Ève HARTMANN Chargée de mission Interculturalité Azubi-Bacpro marie-eve.hartmann@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Christophe SAINTVOIRIN Chargé de mission Interculturalité Azubi-Bacpro christophe.saintvoirin@ac-strasbourg.fr</p>
<p>N.N. Chargé de mission Certificats Euregio</p>
<p>Pôle administratif et financier</p>
<p>Rémy GREBIL Chef de bureau Pôle de gestion Tél. : 03 88 23 38 45 - remy.grebil@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Évelyne LAVIGNE Gestion administrative et financière Tél. : 03 88 23 38 52 - evelyne.lavigne@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Jamila LAAMRI Comptabilité Tél. : 03 88 23 39 36 - Jamila.Laamri@ac-strasbourg.fr</p>

La liste actualisée des interlocuteurs DARILV est consultable sur le site web académique (www.ac-strasbourg.fr).

2. Enseignement de la DNL et des langues en section européenne

2.1 Organisation pédagogique de la section européenne

L'académie de Strasbourg octroie aux établissements une dotation horaire spécifique pour les sections européennes de la voie professionnelle, par domaine de formation. Cette organisation et l'articulation de ces moyens avec d'autres dispositifs d'enseignement permettent une mise en œuvre progressive de la section européenne pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel.

2.1.1 Objectifs de formation

Le texte fondateur des sections européennes en collège et lycée (circulaire n° 92-234 du 19.08.1992) mentionne que les sections européennes offrent « un parcours progressif qui permettra, à partir d'un renforcement des compétences linguistiques, l'utilisation de la langue étrangère comme moyen de communication dans d'autres disciplines ». En cohérence avec le projet d'établissement, les sections européennes ont « vocation à organiser des activités culturelles en langue étrangère et dynamiser les échanges internationaux de l'établissement (échanges de classe, projets pédagogiques communs, contacts avec les enseignants des pays partenaires) ». Le BO n°31 du 30 août 2001 précise les objectifs de la section européenne dans la voie professionnelle.

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE n° 31 du 30 août 2001

Si le développement des sections européennes en lycée professionnel doit nécessairement s'inscrire dans le cadre de ce texte fondateur, il importe que soient explorées toutes les pistes de mise en œuvre spécifiques à l'enseignement professionnel, en s'appuyant sur ce qui fait son originalité : le stage à l'étranger et les autres possibilités de contacts professionnels ou culturels avec l'étranger, notamment dans le cadre du projet pluridisciplinaire ou du projet artistique et culturel.

En effet, la finalité d'une section européenne en lycée professionnel doit être, tout autant que la compétence linguistique, l'acquisition de compétences professionnelles et culturelles obtenues grâce aux contacts avec l'étranger.

2.1.2 Volume horaire

Dans l'académie de Strasbourg, le volume horaire alloué par le pôle des moyens est de 72 heures pour le cycle de formation du baccalauréat professionnel. Il est destiné à l'enseignement de la DNL. Ces heures peuvent se répartir de la manière suivante :

- 12 heures/année pour les secondes professionnelles ;
- 36 heures/année pour les premières professionnelles ;
- 24 heures/année pour les terminales professionnelles.

Afin d'assurer la réussite des élèves en section européenne, il est recommandé d'ajouter une heure de renforcement linguistique en langue à prélever sur la Dotation Horaire Globale de l'établissement. Le renforcement linguistique en allemand peut être mené dans le cadre de la préparation à la certification « Allemand en Milieu Professionnel » (AMP) faisant l'objet d'une dotation spécifique en heures supplémentaires effectives, en dehors de la Dotation Horaire Globale de l'établissement (cf. circulaire envoyée aux établissements). Les projets pédagogiques menés en section européenne peuvent également s'inscrire dans les « Enseignements Généraux Liés à la Spécialité professionnelle » (EGLS) pour un certain nombre d'heures.

2.1.3 Organisation de la formation

▪ En classe de seconde baccalauréat professionnel : module « mise en appétence »

Une découverte de la section européenne sous la forme d'un module de 12 heures au courant du second semestre permettrait de créer l'appétence d'une ouverture sur le monde auprès des jeunes entrants. L'organisation de la section européenne en 2nde reste souple. Il est possible que les élèves s'inscrivent en section européenne dès la rentrée de seconde ou seulement en classe de première. Pour l'inscription en section européenne, la motivation de l'élève est primordiale et prévaut sur un niveau de langue requis.

L'enjeu du module de mise en appétence est de faire émerger et/ou nourrir la motivation des apprenants pour l'ouverture à l'international et l'apprentissage de leur spécialité professionnelle en langue cible.

Les actions de mise en appétence peuvent correspondre à diverses formes de projets :

- faire découvrir la culture du/des pays à travers une visite, un séjour à l'étranger ou de manière virtuelle ;

- organiser des visites d'entreprises ;
- solliciter l'intervention d'un professionnel ;
- découvrir l'établissement dans le pays de la langue cible;
- s'impliquer dans un projet commun avec l'établissement partenaire.

Ces actions nécessitent une préparation en amont et une exploitation en aval. La mise en œuvre d'un projet pédagogique cohérent et formalisé, s'intégrant dans une progression transversale, permettra de faire émerger les différences culturelles et les compétences interculturelles en lien avec le ou les pays de la langue cible.

▪ **En classe de première et terminale baccalauréat professionnel**

L'enseignement dispensé doit « donner envie » à l'élève ou à l'apprenti de s'impliquer dans les apprentissages de section européenne. Sa finalité consiste à le rendre capable de communiquer dans un environnement professionnel dans la langue cible, mais aussi d'appréhender les différences culturelles liées à l'exercice de sa profession dans une entreprise étrangère.

Afin de mieux appréhender la pédagogie à mettre en œuvre en sections européennes et définir les contenus de formation, il convient de s'appuyer sur une démarche en trois étapes qui peuvent être concomitantes et/ou en interaction :



2.2 Enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible

L'enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible au sein d'une section européenne constitue une modalité de mise en œuvre de l'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE). Le cours de DNL partage ainsi avec d'autres modalités d'enseignement dit « bilingue » une réflexion sur la place de chaque langue dans l'acte d'enseignement, sur une transposition didactique spécifique et sur les stratégies d'enseignement en langue cible. Au-delà de ces concepts partagés, le contexte professionnel donne à la section européenne dans la voie professionnelle ses spécificités en termes de communication verbale et de professionnalisation en situation interculturelle. La collaboration DNL/Langues constituera une plus-value au regard de ces spécificités.

2.2.1 Enseignement d'un contenu disciplinaire en langue cible : fondamentaux

L'enseignement de la DNL en section européenne repose sur l'apprentissage renforcé d'une langue vivante étrangère, sur la connaissance approfondie de la culture du pays de la langue cible et, pour une large part, sur l'enseignement d'une matière en langue cible. Au-delà des spécificités didactiques et pédagogiques de ce dispositif institutionnel, l'enseignement de la DNL repose sur des concepts clés de l'enseignement d'un contenu disciplinaire en langue cible : la fonction des langues utilisées en classe, la double transposition didactique et les stratégies d'enseignement.

▪ CLIL, EMILE, DNL, DEL2, de quoi parlons-nous ?

L'enseignement-apprentissage de contenus disciplinaires en langue cible renvoie à une grande diversité de dispositifs institutionnels mis en œuvre du préscolaire à l'université. Dans les systèmes éducatifs européens et plus largement, occidentaux, ces dispositifs renvoient à une même situation pédagogique :

- les élèves suivent un enseignement majoritairement mené en langue cible, différente de la langue de scolarisation ;
- les élèves ne sont pas nécessairement bilingues mais apprenants de la langue cible.

CLIL (*Content and Language Integrated Learning*) et son équivalent en français **EMILE** (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère) constituent des termes génériques renvoyant à plus d'une douzaine d'approches éducatives telles que l'immersion, l'éducation bilingue ou plurilingue ou les programmes de bains linguistiques (P. Mehisto et al. 2009 : 12).

Dans le système éducatif français et particulièrement dans les instructions officielles réglementant les sections européennes ou de langues orientales (SELO), la discipline enseignée dans une autre langue que le français est appelée **DNL** (Discipline Non Linguistique). Cette terminologie est problématique car elle semble nier le rôle du langage pour la construction des savoirs dans toutes les disciplines (Mailhos 2009 : 13).

Plusieurs chercheurs en sciences du langage proposent de dépasser l'opposition « linguistique » / « non linguistique ». Laurent Gajo tente de nuancer cette terminologie en adoptant **DdNL** pour « Discipline dite Non Linguistique » (Gajo 2009). À partir de recherches menées dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur, le terme **DEL2** (Discipline Enseignée en Langue 2) émerge au même moment (Schlemminger 2009).

Le présent guide étant élaboré et diffusé dans le contexte institutionnel français, le sigle DNL y est retenu pour désigner l'enseignement d'une discipline en langue cible, par souci de cohérence.

▪ Quelles langues, pour quoi faire ?

Selon les modèles d'enseignement d'une discipline en langue cible, l'**alternance codique**, alternance entre la langue de scolarisation et la langue cible, est plus ou moins fréquente. L'enseignement bilingue paritaire alsacien prévoit par exemple une séparation stricte des deux langues, d'après le concept « un maître, une langue ». En section européenne, le dispositif prévoit « l'enseignement, dans la langue de la section, de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ». L'alternance codique y est ainsi prévue au sein de la section et peut intervenir au sein d'une même discipline. Cette alternance fait partie du concept de l'enseignement en DNL.

Il convient de connaître les **fonctions de la langue en cours de DNL** afin d'utiliser la langue source et la langue cible de manière réfléchie. Les trois fonctions principales de la langue en cours de DNL sont les suivantes (Geiger-Jaillet et al. 2011 : 89).

- Fonctions communicative, interactionniste et référentielle : la langue est utilisée comme outil de communication pour réguler la vie de classe et soutenir le processus d'apprentissage.

- Fonction gnoséologique : la langue est utilisée comme outil d'appropriation des connaissances disciplinaires (conceptualisation de nouvelles notions).
- Fonction métacognitive : la langue est utilisée pour une réflexion sur le fonctionnement de la langue cible dans le contexte disciplinaire, sur l'appropriation des savoirs disciplinaires (comparaison interculturelle, etc.) ou sur le discours lui-même (gérer les malentendus, etc.)

En fonction des objectifs d'apprentissage et du niveau d'appropriation de la langue cible de la part des élèves, l'enseignement privilégiera la langue cible ou la langue source pour chacune de ces fonctions de la langue en cours de DNL.

▪ **Double transposition didactique**

Par un **processus de transposition didactique**, les savoirs dits « savants » sont sélectionnés puis enseignés pour devenir des contenus d'apprentissage.

Le savoir existe en dehors de la classe, il est alors dit « savoir savant ». Il est le plus souvent identifié et délimité par la recherche scientifique.

Notamment à travers les instructions et programmes officiels, les spécialistes didacticiens des disciplines, définissent les contenus à enseigner, les méthodes et les procédés d'enseignement pour transmettre ces « objets à enseigner ».

Enfin, l'enseignant, parfois assisté par les auteurs de manuels scolaires, transforme ces « objets à enseigner » en « objets d'enseignement » en élaborant des unités d'apprentissage constituées de supports et d'actes pédagogiques visant à assurer le processus d'apprentissage chez l'élève.

Pour le cours de DNL, cette transposition est plus complexe, elle rend parfois impossible l'utilisation de supports pédagogiques du pays de la langue cible. La délimitation des disciplines scolaires peut ainsi être différente selon les pays ou renvoyer à des contenus différents. Des différences de méthodes d'apprentissage entre les pays obligent l'enseignant de DNL à avoir une connaissance de la didactique et des méthodes d'enseignement dans le pays de la langue cible afin d'adapter les supports pédagogiques à son contexte d'enseignement français et à un apprentissage en langue cible. On parle alors de **double transposition didactique** (Geiger-Jaillet et al. 2011 : 114).

▪ **Stratégies d'enseignement de la DNL**

En cours de DNL, la langue est, de manière non exclusive, l'outil de développement des savoirs disciplinaires et de la compétence à communiquer dans un langage spécialisé. Geiger-Jaillet et al. (2011 : 130) identifient des **stratégies d'étayage et de remédiation** particulièrement utiles pour le développement de ces compétences, dont

- la contextualisation,
- la paraphrase / reformulation,
- la réduction de la complexité notionnelle,
- le changement de perspective,
- la re-précision, le cadrage,
- les aides linguistiques,
- les aides paralinguistique (gestes, mimique, support visuel, etc.).

Les auteurs soulignent la nécessité d'adopter une structuration des savoirs plus transparente et une pédagogie plus interactive, tout en soulignant que ces caractéristiques sont celles de tout enseignement de qualité.

L'enseignement de la DNL au sein d'une section européenne s'inscrit ainsi dans une démarche didactique commune à l'enseignement dit « bilingue » : la langue cible y occupe des fonctions à la fois communicative, gnoséologique et métacognitive, la transposition didactique y est double et les stratégies d'enseignement nécessairement adaptées à l'enseignement d'une discipline en langue cible.

L'enseignement de la DNL au sein d'une section européenne dans la voie professionnelle induit également des spécificités liées à l'enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible.

2.2.2 Enseignement d'une spécialité professionnelle en DNL

Afin de mettre en exergue les spécificités de l'enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible, il convient d'abord d'examiner la place de la communication lors des activités professionnelles, différente selon les spécialités de formation. Les modalités pédagogiques issues de la didactique professionnelle doivent ensuite être évoquées car en privilégiant la mise en situation de travail, elles modifient les modalités de transmission des « contenus disciplinaires » en cours de DNL. Enfin, la finalité de l'enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible étant intrinsèquement la formation professionnelle, l'acquisition de compétences interculturelles opérationnelles constitue une autre spécificité des sections européennes dans la voie professionnelle.

▪ Activités professionnelles et communication verbale

La place de la **communication langagière dans la tâche professionnelle** varie selon les spécialités de formation et les contenus d'apprentissage au sein d'une même spécialité. Dans certaines spécialités, la tâche professionnelle est le plus souvent associée à des actes de parole : le vendeur de vêtements recherche par la parole les besoins de son client, le secrétaire réceptionne les appels téléphoniques, la serveuse présente le menu aux clients d'un restaurant. La tâche professionnelle et l'utilisation de la langue sont alors **synchrones**. Dans d'autres cas, la tâche professionnelle et l'utilisation de la langue sont **asynchrones**, parce que la tâche ne nécessite pas de communication verbale, par exemple le démontage en autonomie d'un vérin, ou même parce qu'elle exige une absence de communication pour des raisons de sécurité, par exemple couper des ingrédients en cuisine. Même lorsqu'elle est asynchrone, la communication langagière est une composante essentielle des activités professionnelles. Elles prennent alors souvent la forme de consignes en amont de la tâche et d'un compte-rendu d'activités après la réalisation de la tâche.

Exemple : lorsque les élèves de baccalauréat Technicien Menuisier Agenceur fabriquent une étagère, la communication verbale n'a pas lieu pendant la manipulation de la machine mais avant d'actionner la machine. L'élève doit alors expliquer à son tuteur ce qu'il observe et prévoit de faire.

	<p>Step 3 Edge banding machine How do you use this machine ? First, how do you put this machine on ?</p> <p>Then, look at the labels and explain what you can see on them.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ask the name of the panel. ● Sheet number ? ● Customer ? ● Date ? ● Line ? ● Thickness of the edge ? ● What panel is it ? ● Sizes of the 4 edges ? (front/ top / bottom/ back)
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La place de la communication langagière dans l'enseignement d'une spécialité professionnelle influence nécessairement l'utilisation de la langue cible dans le cours de DNL. Les contenus sélectionnés pour l'enseignement d'une spécialité professionnelle en langue cible privilégieront ainsi les tâches donnant une large place à la communication langagière en langue cible, synchrones ou asynchrones (cf. chapitre 2.3).

Exemple : Dans la partie « Réalisation » du référentiel du baccalauréat Technicien Menuisier Agenceur, les tâches propices à la communication verbale ont été soulignées.

Fonction	Réalisation (3)	Sous compétence	Aidance	Responsabilité
Activités	Tâches			
4 – Suivi de réalisation et contrôle qualité		X	X	X
	1 - Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits			X
	2 - <u>Évaluer l'avancement des travaux et proposer des ajustements</u>	X		
	3 - Renseigner des documents de suivi		X	
	4 - Vérifier la conformité d'une réalisation finie			X
	5 - <u>Participer aux réunions de chantier</u>	X		
5 – Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes		X	X	X
	1 - Effectuer la maintenance de 1 ^{er} niveau des machines fixes, portatives et des outillages			X
	2 - <u>Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives</u>	X		
	3 - Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier		X	
	4 - Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation		X	
	5 - <u>Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage</u>		X	
6 – Communication		X	X	X
	1 - <u>Rendre compte de son travail, des informations et des observations</u>		X	
	2 - <u>Communiquer avec les différents partenaires</u>		X	
	3 - <u>Participer à des groupes de travail</u>			X

▪ Professionnalisation en situation

Un pilier de l'enseignement en DNL est la fonction gnoséologique de la langue. La langue est utilisée comme outil d'**appropriation des connaissances disciplinaires**, souvent pour la conceptualisation de nouvelles notions. L'enseignement d'une spécialité professionnelle induit une perception large de cette fonction. Les modalités pédagogiques à privilégier pour l'appropriation des contenus disciplinaires dans les enseignements professionnels sont en effet celles qui favorisent la mise en situation de travail réelle (en période de formation en milieu professionnel) ou simulée (travaux pratiques). Le processus de développement et de transmission des compétences professionnelles dans les situations de travail repose sur la répétition de situations avec une exigence et une difficulté croissante permettant une acquisition progressive des compétences professionnelles. L'appropriation des connaissances disciplinaires en cours de DNL ne sera pas nécessairement celle de concepts nouveaux mais pourra reposer sur une utilisation en langue cible des savoirs-associés découverts en langue source. Comme pour le cours en français, cette mise en situation repose sur la résolution d'une **situation-problème**. Cette résolution peut être conduite à l'aide de documents ressources en langue cible, si possible authentiques.

Exemple : pour une situation problème en section européenne allemand du baccalauréat professionnel Maintenance des matériels agricoles, l'élève doit mener un diagnostic du relevage arrière d'un tracteur.

Einführung in die Situation

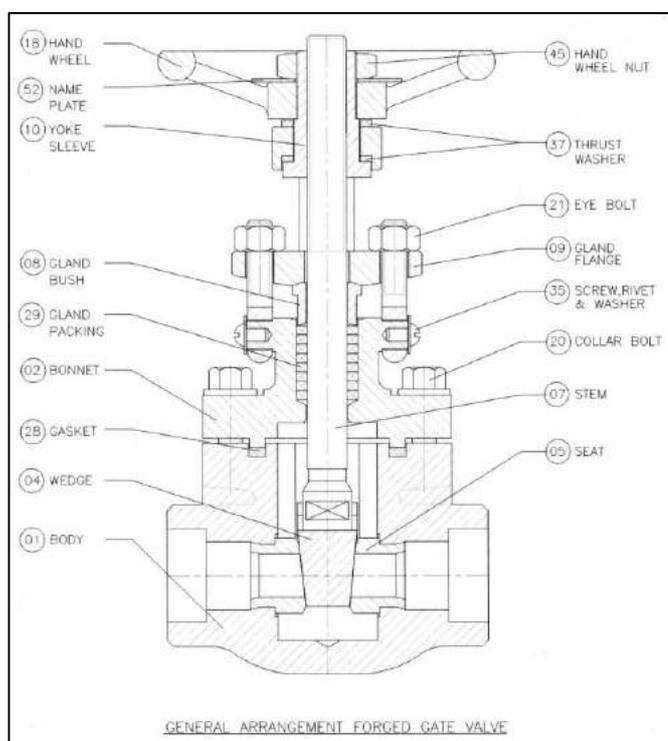
Sie müssen eine Diagnose auf dem Heckhubwerk durchführen und den Positionssensor kontrollieren und Kalibrieren.

Auf dem Schlepper haben sie noch nie gearbeitet und müssen sich also über die Eigenschaften dieses Modells erkundigen.

Ihr Teamleiter fragt Sie, wie Sie Ihre Diagnose durchführen werden. Sie verfügen über die beiliegenden Dokumente und beantworten seine Fragen.

Les **outils langagiers** nécessaires à la résolution en langue cible de la situation problème auront fait l'objet d'un apprentissage en amont dans le cours de langue. Tout en appartenant à un contexte professionnel spécifique, la résolution d'une situation-problème nécessite la manipulation de structures langagières ne relevant pas nécessairement de la langue de spécialité. Un diagnostic nécessite par exemple la formulation d'hypothèses. Les structures langagières utiles à la formulation d'hypothèses auront pu être acquises lors d'une séquence du cours de langue portant sur un tout autre objet que le diagnostic mécanique. Une fois munis des structures langagières, l'élève les réutilise en contexte professionnel, avec un **lexique spécifique** à la spécialité professionnelle. L'acquisition de ce lexique ne constitue pas un préalable à la mise en situation professionnelle dans le cours de DNL mais résulte de cette mise en situation. Le travail sur la langue ne peut se résumer à un fastidieux apprentissage lexical en amont ou pendant le cours de DNL. Des supports pédagogiques pourront être mis à disposition des élèves pendant la mise en situation professionnelle et lever ainsi les obstacles lexicaux. Cette documentation professionnelle, si possible authentique, constituera un document ressource au même titre que les documents professionnels, schémas, notices, fiches produit, etc. nécessaires à la résolution de la situation-problème.

Exemple : pour une situation-problème en section européenne anglais du baccalauréat professionnel Techniques d'interventions sur installations nucléaires, l'élève dispose notamment, pour remonter un vérin, d'une fiche technique comportant le lexique spécifique au vérin. Interrogé par le professeur, il utilise ponctuellement cette fiche ressource pour décrire sa démarche.



La prédominance de la mise en situation de travail comme modalité pédagogique des enseignements professionnels favorise une **approche holistique de l'apprentissage** en langue cible pendant le cours de DNL. Pour Klippel (2000), apprendre dans une démarche holistique c'est apprendre avec tous ses sens, apprendre avec sa raison, son âme et son corps². En atelier, au magasin pédagogique ou en salle de restaurant, le processus d'apprentissage sollicite aussi bien l'affect et le corps de l'apprenant que son intellect. Les cours de DNL dans la voie professionnelle privilégieront les situations d'apprentissage favorisant l'implication corporelle des apprenants. Cette implication constitue un élément facilitateur de l'apprentissage de la langue cible et un facteur de créativité dans l'usage de cette langue. Elle permet de relayer au second plan l'acte langagier lui-même et de donner la primauté à l'action et au sens qui lui est associé (Aden 2013).

Exemple : proposées dans deux cours différents, à des élèves de baccalauréat Électrotechnique Énergie Équipement Communicants, les activités suivantes visent le réinvestissement des outils langagiers relatifs à la vérification du matériel d'intervention sur un chantier.

² « Lernen mit allen Sinnen, Lernen mit Verstand, Gemüt und Körper » (Klippel 2000 : 242)

Situation A :

Herr Muller ist Techniker. Er muss einen Maschinenmotor in einer Werkstatt wechseln.
Um diese Arbeit zu erledigen, muß er die Sicherheitsausrüstungen tragen und benutzen !
Er braucht Befestigungsmaterialien und seine Geräte.

1).Verbinden Sie die Bilder mit den entsprechenden Wörtern

	•	• Die Maul-ring-schlüssel
	•	• Die gebogene Spitzzange
	•	• Der Spannungsprüfer
	•	• Der Schraubenzieher
	•	• Die seitenschneiderZange

Situation B :

Session N°9 - Role play

You are now a qualified electrician and you take care of a young trainee called Peter. This is the first day of work for Peter and you check with him if he has all the tools he will need to do the job.

Peter :  Good morning sir.

You : Oh! Good morning. You must be the new trainee. What's your name ?

Peter : My name is Peter. I brought my tollbox with me. 

You : Great ! Let me have a look.



La situation A est proposée au sein d'une section européenne « allemand », dans une partie de l'atelier consacrée au travail sur table. L'activité consiste en un exercice d'appariement lexical sur une fiche de travail. L'usage des sens est alors minimal et l'environnement d'apprentissage, l'atelier et son équipement, aucunement exploité.

La situation B est proposée au sein d'une section européenne « anglais », en atelier. Pour l'activité, les élèves sont en tenue professionnelle et manipulent une caisse à outils. Ils doivent jouer le rôle de deux techniciens vérifiant leur matériel. Ils disposent d'une fiche d'aide comportant des phrases utiles au dialogue. Les élèves jouent le jeu de rôle en binômes puis en classe entière. L'activité fait essentiellement appel au sens de la vue, de l'ouïe et du touché, puisque les élèves manipulent chaque outil pendant la vérification de l'équipement.

Si la situation A n'est pas à bannir du cours de DNL, elle ne peut se suffire à elle-même et peut éventuellement constituer une phase de préparation à une situation d'apprentissage plus holistique.

- **Interculturel opérationnel**

Si la culture du pays de la langue cible et l'interculturel font partie de tout enseignement d'une discipline en langue cible, la section européenne dans la voie professionnelle intègre dans l'acquisition des compétences interculturelles une dimension professionnelle forte. Il s'agit en effet de « familiariser [l'élève] avec la culture professionnelle du pays concerné » et de replacer cette « culture professionnelle [...] dans son contexte économique, social et culturel. » (Ministère de l'Éducation nationale 2001). En tant que partie d'une formation professionnelle, les enseignements en section européenne ont ainsi notamment pour objectif de préparer l'apprenant à la mise en œuvre de ses compétences professionnelles dans un contexte culturel ou interculturel en lien avec le pays de la langue cible, que cette mise en situation ait lieu en France ou à l'étranger.

2.2.3 Collaboration « DNL / langue(s) » en section européenne

La complémentarité des enseignements de DNL et de langue est la clé de voûte de la section européenne. Cette collaboration est d'abord nécessaire pour l'élaboration de la progression pédagogique au service de l'acquisition des contenus (cf. point 2.3). Elle doit aussi permettre aux enseignants d'être conscients des fondamentaux didactiques et méthodologiques des autres disciplines (Aden / Peyrot 2009). Cette collaboration se construit en fonction de la situation dans chaque établissement.

- **L'erreur du « à toi la grammaire / à moi la pratique »**

En collaboration avec l'ensemble des membres de leur équipe pédagogique, les enseignants de DNL et de langue doivent trouver leur place respective au sein de la section européenne. L'enseignant de DNL ne sera pas un enseignant de langue et l'enseignant de langue ne mènera pas d'enseignement professionnel.

Breton (2009) souligne la difficulté de distinguer les domaines spécifiques du professeur de DNL et ceux du professeur de langue. Attribuer l'enseignement de la grammaire ou du lexique à l'enseignant de langue et l'emploi de la langue en situation à l'enseignant de DNL serait artificiel et nierait l'approche didactique actuelle dans l'enseignement des langues en Europe, celle de la perspective actionnelle. En cours de langue aussi, la langue est un outil au service de la communication et de la découverte du monde. En cours de DNL, l'enseignant de DNL aussi pourra mener une réflexion sur la langue, bien que plus ponctuelle qu'en cours de langue.

Les apports du professeur de langue à l'enseignement de la DNL

Afin de dépasser cette opposition apprentissage linguistique / mise en pratique en situation professionnelle, l'enseignant de langue comprendra que ce qu'il a à apporter à la section européenne se situe au-delà de l'enseignement du lexique professionnel ou d'outils langagiers spécifiques à la mise en situation professionnelle. Ce sera là le rôle de l'enseignant de DNL. Ce que pourra apporter l'enseignant de langue est bien plus important que sa compétence en langue cible, c'est sa maîtrise de la didactique des langues lui permettant de développer les compétences langagières de l'élève (Varillon 2009). Par exemple, il sait permettre à l'élève de s'exprimer plus facilement en interaction ou de comprendre plus aisément un document vidéo. Les techniques du professeur de langue d'enseignement des stratégies de communication enrichiront particulièrement la collaboration DNL/langue.

Cet apport didactique n'exclut évidemment pas un travail collaboratif sur les contenus linguistiques du cours de DNL. Ces outils ne seront pas nécessairement spécifiques à la situation professionnelle mais lui sont nécessaires. Les connecteurs chronologiques permettront par exemple de rendre compte d'une tâche professionnelle ; les verbes de modalités seront nécessaires à l'expression des consignes de sécurité en entreprise.

Les apports du professeur de DNL à l'enseignement de la langue

L'apprentissage des langues est également celui de la culture du pays de la langue cible. Des « contenus disciplinaires » existent donc en cours de langue, mais s'enrichissent en section européenne dans la voie professionnelle de contenus à dimension professionnelle. La collaboration avec le professeur de DNL permettra, par exemple, au professeur de langue de proposer au sein de son cours des scénarii actionnels plus proches des thématiques et des situations professionnelles propres à la spécialité de formation de l'élève. Cette proximité et cette cohérence des enseignements participera, chez l'élève, à un accès au sens des apprentissages et ainsi une motivation plus forte.

En cours de DNL, l'importance donnée à la langue en tant qu'outil de communication et la moindre attention portée à l'erreur linguistique peuvent faciliter la production en langue cible chez les élèves enclins à une certaine inhibition en langue

cible. Cette utilisation accrue de la langue pendant le cours de DNL participera à une mise en confiance de l'apprenant. Cette confiance à s'exprimer en langue cible pourra faciliter la prise de parole en cours de langue.

- **La temporalité de la collaboration DNL/langue**

Au delà des apports respectifs du professeur de DNL et du professeur de langue, la collaboration doit également s'organiser en termes de temporalité. La collaboration DNL/langue n'est en effet pas nécessairement synonyme de co-animation pédagogique. Elle nécessite une prise en compte précoce du projet pédagogique de la section européenne dans l'organisation du service des enseignants afin de faciliter les temps de concertation et de co-animation.

En amont du cours de DNL, elle doit permettre aux enseignants de développer une progression annuelle commune (cf. chap. 2.3) et de définir les outils langagiers nécessaires aux mises en situations professionnelles en cours de DNL. Le professeur de langue pourra ainsi intégrer l'enseignement de ces outils à sa progression en cours de langue, que ceux-ci soient abordés ou non en lien avec une thématique professionnelle.

Pendant le cours de DNL, une co-animation pédagogique pourra permettre une intervention du professeur de langue facilitant le réinvestissement d'outils langagiers en situation professionnelle. La collaboration entre enseignants participera alors à la compréhension mutuelle des contenus enseignés et des approches didactiques dans chaque discipline. La co-animation pourrait ponctuellement se dérouler en cours de langue.

En aval du cours de DNL, la collaboration DNL/langue se poursuit au moment du réinvestissement des acquis de l'apprentissage, de l'évaluation et plus généralement, régulièrement, dans la mise en œuvre de l'ensemble du projet de section européenne, notamment lors de la réalisation de Périodes de Formation en Milieu Professionnel dans le pays de la langue cible.

2.2.4 Progression pédagogique en section européenne

L'enseignement dispensé doit « donner envie » à l'élève ou à l'apprenti de s'impliquer dans les apprentissages. Sa finalité consiste à le rendre capable de communiquer dans un environnement professionnel dans la langue cible, **mais aussi d'appréhender les différences culturelles liées à l'exercice de sa profession dans une entreprise étrangère.**

- **Démarche de conception**

Le schéma ci-dessous présente la démarche à mettre en œuvre pour l'acquisition des compétences et connaissances culturelles, interculturelles et linguistiques sur l'ensemble du cycle de formation.



▪ Choisir et organiser les contenus d'enseignement

Dans le cadre de l'élaboration de la progression, il appartient au professeur de spécialité, en concertation avec le professeur de langue, d'opérer des choix quant aux points du référentiel qui lui paraissent appropriés et pertinents pour l'enseignement de sa discipline en langue étrangère. Il doit :

- adapter les contenus de la formation dispensée aux projets avec les partenaires de la langue cible ;
- prendre en compte le projet personnel de mobilité de l'élève.

2.3 Contenus d'enseignement en section européenne

Les contenus d'enseignement en section européenne dans la voie professionnelle sont choisis par l'équipe pédagogique en cohérence avec le projet d'établissement. Dès le début du cursus, les projets pédagogiques participeront à la mise en appétence des élèves.

Tout au long des apprentissages, la progression pédagogique sur les trois années de formation, issue d'une collaboration DNL/langues, proposera de réels apprentissages dans la spécialité professionnelle, permettant la construction de compétences professionnelles en langue cible et en contexte interculturel.

Durant les séances de DNL, le plaisir de la découverte est au centre du processus d'apprentissage.

2.3.1 Mise en appétence des élèves

Que l'inscription en section européenne ait lieu dès l'entrée en seconde ou à la suite d'un module de mise en appétence, l'enjeu est le même : faire émerger et/ou nourrir la motivation des apprenants pour l'ouverture à l'international et l'apprentissage de leur spécialité professionnelle en langue cible.

Les actions de mise en appétence peuvent correspondre à diverses formes de projets :

- faire découvrir la culture du/des pays à travers une visite, un séjour à l'étranger ou de manière virtuelle ;
- organiser des visites d'entreprises ;
- solliciter l'intervention d'un professionnel ;
- découvrir l'établissement dans le pays de la langue cible;
- s'impliquer dans un projet commun avec l'établissement partenaire.

Ces actions nécessitent une préparation en amont et une exploitation en aval. La mise en œuvre d'un projet pédagogique cohérent et formalisé, s'intégrant dans une progression transversale, permettra de faire émerger les différences culturelles et les compétences interculturelles en lien avec le ou les pays de la langue cible.

Le tableau suivant, élaboré par le Groupe Formation Action 2016/2017 « Enseigner la DNL et les langues en section européenne », propose des exemples d'actions. La mise en appétence y repose sur quatre composantes de la motivation des élèves pour la section européenne :

- être informé sur la section européenne et les mobilités vers l'international ;
- être en confiance lors de l'utilisation de la langue cible et connaître le pays de cette langue ;
- utiliser la langue en situation professionnelle pour être pleinement conscient de ses compétences professionnelles en langue cible et de leur utilité ;
- être valorisé pour son parcours de formation au sein de la section européenne

Cette liste n'est en aucun cas limitative et modélisante. Chaque action doit correspondre à la formation et au profil des élèves et s'inscrire dans le projet d'établissement ainsi que dans la progression pédagogique de la section européenne.

Exemples d'actions favorisant la mise en appétence en seconde professionnelle

Objectifs	Actions	Exemples
INFORMER		
Informier sur le fonctionnement de la Section européenne	Témoignages d'élèves Information auprès des parents	Témoignages d'élèves des classes supérieures auprès des élèves pas encore inscrits en Section européenne Information des parents lors des réunions sur l'orientation dans les collèges Stand « Section européenne » lors des portes ouvertes
Informier sur les possibilités de mobilité vers l'international	Témoignages d'élèves Information sur les lieux de PFMP Information sur les entreprises et les formations professionnelles dans le pays de la langue cible	Témoignages d'élèves ayant réalisé des PFMP à l'étranger Visites (virtuelles ou réelles) des entreprises d'accueil, des lieux de vie et d'hébergement pendant la PFMP Visites de salons emploi-formations en Allemagne
METTRE EN CONFIANCE		
Créer un espace bienveillant dans lequel l'élève a davantage conscience de son droit à l'erreur	Animations linguistiques en langue cible Jeux de rôle professionnels simples Conversations avec l'assistant de langue	Visite thématique d'une ville (éventuellement française) en langue cible et pause au café en langue cible avec l'assistant En 2ASSP : Jeux de présentation en allemand pour connaître et mémoriser les prénoms + compléter une fiche technique d'animation
Développer l'appropriation d'éléments culturels du pays de la langue cible	Visites culturelles virtuelles sur Internet Visites culturelles dans le pays de la langue cible Intégration d'éléments culturels du de la langue cible dans les enseignements de la spécialité professionnelle	Web Search sur Londres : organiser la visite virtuelle de Londres. Visite d'un marché de Noël en Allemagne Bricolage de Noël
Développer les compétences linguistiques et interculturelles	Échange interculturel et linguistique, en présentiel et à distance Cours d'enseignement professionnel avec les élèves d'une autre classe, lors d'un échange de classes.	Rencontre avec des élèves apprenant du pays de la langue cible en tiers lieu Projets E-Twinning ou Tele-Tandem (OFAJ)

FAIRE COMMUNIQUER EN LANGUE CIBLE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL		
Faire découvrir le monde du travail dans le(s) pays de la langue cible, en lien avec la spécialité	Visites d'entreprises Visite de centres commerciaux	Visite d'une entreprise dans le cadre d'un partenariat « Les classes sortent en boîtes » Questionnaire dans un centre commercial
Faire utiliser les compétences en langue cible en situation professionnelle	Réaliser des projets concrets en langue cible dans la spécialité professionnelle	Animation courte en supermarché (2COM) Animation en maternelle bilingue (2ASSP)
VALORISER		
Renforcer le sentiment d'appartenance à la Section européenne	Participation à la communication externe de l'établissement, sur la Section européenne	Créer un logo de la section européenne Mise à jour du site Internet de l'établissement
Valoriser les élèves de section européenne	Cérémonies internes à l'établissement	Remise de diplômes de bac. Section euro et des certifications en langues

2.3.2 Enseignement de la DNL en première et terminale baccalauréat professionnel

La progression pédagogique en section européenne est calquée sur le référentiel de la spécialité. Le déroulement des situations de communication professionnelle intègre les objectifs de la mobilité en classe de 1^{ère} et de l'épreuve spécifique de section européenne en Terminale.

Les tâches proposées préparent les élèves de section européenne à l'intégration professionnelle et à l'ouverture culturelle dans le pays de la langue cible.

Elle doit logiquement s'appuyer sur la progression globale de formation disciplinaire élaborée par chaque équipe dans un établissement en ayant exploité les éléments du référentiel et le guide d'accompagnement. Il faut souligner que celle-ci prend en compte les PFMP et les CCF.

De ce fait, elle aborde une taxonomie proche des acquis pédagogiques envisagés autant au lycée qu'en entreprise.

Cette progression une fois établie peut être transmise au professeur de langue pour qu'il ait un repère sur les contenus abordés en DNL afin qu'il puisse proposer des contenus linguistiques et stratégiques en adéquation.

Le Groupe Formation Action 2016/2017 « Enseigner la DNL et les langues en section européenne » a élaboré quelques exemples de progression pour les spécialités Maintenance des Véhicules Automobiles, Commerce, Menuiserie, Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés et Hôtellerie/Restauration. Ces exemples ne constituent en aucun cas des modèles à reproduire à l'identique. Ils doivent être pour les équipes pédagogiques une source d'inspiration, parmi d'autres, pour la constitution d'une progression pédagogique sur l'ensemble du cursus de section européenne.

Tâches professionnelles	Renvoi au référentiel de la spécialité	Outils de communication en langue cible
Seconde		
<u>Sécurité à l'atelier et lavage du véhicule</u> <ul style="list-style-type: none"> Situations dangereuses Hygiène Protection individuelle et collective 	C1. Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Obligation et de l'interdiction Conseil en situation de danger Lexique des équipements de sécurité
<u>Entretien du véhicule : réception d'un véhicule</u> <ul style="list-style-type: none"> Compléter la fiche de réception d'un véhicule à l'aide de mots isolés Informé le client de l'état de son véhicule 	T4.1 Prendre en charge le véhicule	<ul style="list-style-type: none"> Accueil S'informer sur une personne États de fonctionnement (panne, fonctionnement aléatoire, fonctionnement non conforme, etc.) Lexique des éléments de base constituant la voiture (extérieur et intérieur)
<u>Remplacement des pneumatiques</u> <ul style="list-style-type: none"> Déposer la roue Remplacer le pneumatique Équilibrer Remonter et serrer au couple 	T3.1 : Maintenance Corrective	<ul style="list-style-type: none"> Type de jante et de pneumatique : été/hiver ; sportif/ 4x4, etc. Formuler une demande pour obtenir un outil (au magasinier) Lexique de l'outillage nécessaire au remplacement des pneumatiques
<u>Remplacement disques et plaquettes</u> <ul style="list-style-type: none"> Localiser sur le véhicule les sous-ensembles, les éléments, les fluides Remplacer les disques et plaquettes 	T3.1 : Maintenance Corrective	<ul style="list-style-type: none"> Formuler une demande pour obtenir un outil/objet (au magasinier) Lexique des systèmes de freinage
<u>Vidange et révision</u> <ul style="list-style-type: none"> Collecter les données techniques et réglementaires (trouver le plan d'entretien adapté au véhicule en allant sur le site internet dédié pour savoir huile et quantité d'huile nécessaire, opérations prévues suivant le kilométrage du véhicule) 	T1.1 / T1.2 / T1.3: Maintenance Périodique	<ul style="list-style-type: none"> États de fonctionnement (panne, fonctionnement aléatoire, fonctionnement non conforme, etc.) Compte-rendu chronologique d'actions réalisées Lexique de la vidange et de la révision automobile

<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte oralement au chef d'équipe des dysfonctionnements constatés • Compléter l'ordre de réparation • Rendre compte oralement au chef d'équipe de l'avancement des travaux <ul style="list-style-type: none"> - Vidange les fluides - Recyclage les fluides - Identification de la bonne huile, etc. 		
<u>Le moteur</u> <ul style="list-style-type: none"> • Démontet et remonter un moteur • Régler un moteur 	T3.1 remplacer et réparer T3.2 régler et paramétrer	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes des actions : monter, démonter, nettoyer, régler, etc. • Lexique des éléments du moteur • Formuler une demande pour obtenir un outil (au magasinier)
<u>La transmission</u> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer un embrayage ou une transmission ou une boîte de vitesse 	T2.1 identifier les systèmes et sous-ensembles	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes des actions : relâcher la pédale d'embrayage, etc. • Lexique de la transmission • État d'une pièce : usure, déchirure, etc. • Formuler une demande pour obtenir un outil (au magasinier)
<u>Éclairage, signalisation et batterie</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et mesure avec le multimètre des ampoules et de la batterie • Régler les phares • Contrôler le circuit d'éclairage (ampoules) • Rendre compte oralement au chef d'équipe de ce que l'on fait et de ce que l'on constate • Rendre compte par écrit en complétant l'ordre de réparation 	T2.1 confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes d'action : contrôler, régler, remplacer, etc. • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique de l'éclairage automobile, de la signalisation et de la batterie
Première		
<u>Motorisation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer des bougies • Remplacer des injecteurs • Effectuer une lecture des codes défauts • Remplacer un kit de distribution • Faire un relevé de compression (état des pistons, des segments) • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T3.1 remplacer, réparer T3.2 : régler, paramétrer	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes d'action : piger, relever, régler, mesurer, remplacer, identifier • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique de la motorisation
<u>Transmission</u> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état d'une boîte de vitesse manuelle et explication du fonctionnement • Rendre compte oralement au chef d'équipe 	T3.1 remplacer, réparer T3.2 : régler, paramétrer	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes d'action : relever, régler, mesurer, remplacer, identifier • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique de la transmission

<ul style="list-style-type: none"> • Compléter un ordre de réparation 		
<u>Freinage</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler un système d'assistance de freinage • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T3.1 remplacer, réparer T3.2 : régler, paramétrer	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes d'action : relever, régler, mesurer, remplacer, identifier • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique du freinage
<u>Électricité : circuit de charge et démarrage</u> <ul style="list-style-type: none"> • Déposer et remplacer un démarreur • Déposer et remplacer un alternateur • Contrôler et mesurer les circuits électriques • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T2.1 : confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie	<ul style="list-style-type: none"> • Les grandeurs électriques : tension, intensité, résistance • Verbes d'action : mesurer, remplacer • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique de l'électricité automobile
<u>Liaisons au sol</u> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer un élément de suspension • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T3.1 remplacer, réparer T3.2 : régler, paramétrer	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique spécialisé : rotule, amortisseur, ressort, etc. • Verbes d'action : remplacer, régler, paramétrer • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique des systèmes de suspension
Terminale		
<u>Gestion d'atelier : réception et restitution</u> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil du client • Préparer un devis ou une facture • Effectuer un pré-contrôle technique 	T4.1 : prendre en charge T4.2 : restituer T4.3 : proposer une intervention complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Conseil • Demande
<u>Motorisation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler un système d'injection • Contrôler et analyser les gaz d'échappement • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T3.1 : remplacer, réparer T2.1 : confirmer, constater un dysfonctionnement T2.2 : identifier les systèmes et les éléments défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Verbes d'action : remplacer, régler, paramétrer, analyser • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées • Lexique des grandeurs électriques et chimiques
<u>Équipements embarqués</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et réparer la climatisation, le multiplexage (= les calculateurs) • Utilisation des outils de diagnostic • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation 	T3.1 : remplacer, réparer T2.1 : confirmer, constater un dysfonctionnement T2.2 : identifier les systèmes et les éléments défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique spécialisé • Verbes d'action (contrôler, remplacer, régler) • Rendre compte oralement au chef d'équipe • Compléter un ordre de réparation

Baccalauréat professionnel	Section européenne anglais
Spécialité : commerce	

Tâches professionnelles	Renvoi au référentiel de la spécialité	Outils de communication en langue cible
Seconde		
Présenter l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer un message d'accueil sur répondeur • Créer une fiche signalétique • Présenter oralement l'entreprise à un fournisseur 	A1T1	<ul style="list-style-type: none"> • le présent simple • locating (lexique places & shops) + les prépositions de lieu • spelling (name of the company, address..)-relative clauses (who, which, where...) • <i>Zoom culturel : London map (department stores and charity shops: Harrods, Hamleys, Selfridges, Oxfam...)</i>
Accueillir et orienter le client dans le point de vente <ul style="list-style-type: none"> • Accueil verbal et non verbal • L'organisation du point de vente / Facteurs d'ambiance • Diriger le client, lui donner des indications 	A1T2-T3	<ul style="list-style-type: none"> • greetings • telling the way / l'impératif • lexique du point de vente • <i>Zoom culturel: HMV, Sainsbury's, Tesco, Hollister...</i>

Première		
Préparer sa candidature pour répondre à une offre d'emploi <ul style="list-style-type: none"> Comprendre et sélectionner une offre d'emploi correspondant à son profil Rédiger un CV et une lettre de motivation Présenter oralement sa candidature 	Hors référentiel de spécialité	<ul style="list-style-type: none"> lexique : jobs, skills, qualities & interests Verbes en -ing Present perfect <i>Zoom culturel: A levels, GCSE, BTEC...</i> <i>Closing / opening formula</i>
Réaliser la vente de produits et services <ul style="list-style-type: none"> Effectuer la découverte du client Présenter le produit Argumenter et conseiller Conclure la vente (+ vente additionnelle), prendre congé 	C3	<ul style="list-style-type: none"> question words comparative & superlative prices / means of payment suggesting & giving advice additionnal sales <i>Zoom culturel: pounds (£) and pence (p)</i> <i>British brand names (DocMartins, Cath Kidston, Burberry...)</i>
Terminale		
Traiter les réclamations des clients <ul style="list-style-type: none"> Répondre en face à face, apporter des solutions ou transmettre à la hiérarchie Répondre au mail de réclamation d'un client 	C3	<ul style="list-style-type: none"> reported speech expression de l'intention
Rendre compte de sa PFMP à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> Présenter l'entreprise Rendre compte de son expérience et des tâches accomplies Présenter les aspects positifs et négatifs de cette expérience 	Hors référentiel de spécialité	<ul style="list-style-type: none"> simple past expressing my opinion
Réceptionner une livraison <ul style="list-style-type: none"> Repérer les étapes de la réception de la livraison Analyser les bons de commande et de livraison et identifier les erreurs Reporter les problèmes à la hiérarchie 	C2.1	<ul style="list-style-type: none"> passive voice lexique de la livraison (invoice, VAT, shipment...)

Baccalauréat professionnel**Section européenne allemand****Spécialité : technicien menuisier agenceur**

« Boucler la boucle », voilà la finalité de cette progression : l'élève est guidé, mais il est acteur de cette progression car il réalise un produit de A à Z.

La **progression de seconde** vise à permettre à l'élève de s'approprier son nouvel environnement. Le travail en DNL renforce le travail effectué dans la discipline professionnelle. En effet, le professeur change de posture dans le cours de DNL. Il permet et incite l'élève à s'approprier son nouvel environnement, l'atelier et son équipement, de manière physique, avec l'implantation des équipements, le fonctionnement et le réglage. À cette « appropriation physique » se rattachent les mots qui s'y réfèrent. Cette association « objet/implantation/manipulation/mot » forme le noyau d'une mémorisation kinesthésique dans laquelle chaque sens est sollicité. Le professeur de langue renforce cet apprentissage en sensibilisant les élèves aux « mots » : composition, prononciation, accentuation.

La **progression de première et de terminale** propose un unique scénario : acteur de chacune des étapes, l'élève réalise un produit fini. Cette progression se base sur les acquis professionnels des élèves et leur propose de les réinvestir dans un autre environnement en intégrant une dimension culturelle différente. Elle permet en outre au professeur de langue de travailler chaque activité langagière.

Tâches professionnelles	Renvoi au référentiel de la spécialité	Outils de communication en langue cible
Seconde		
Découvrir l'environnement de travail Vous accueillez un apprenti allemand au lycée et lui présentez l'atelier (salle de montage et salle des machines). L'outillage : <ul style="list-style-type: none"> • Votre tuteur vous demande de préparer l'outillage pour le chantier du lendemain. • Vous indiquez au nouveau stagiaire allemand l'outillage à préparer en fonction du travail attendu sur le chantier du lendemain. 	C1.1 – Décoder et analyser les données de définition C1.2 – Décoder et analyser les données opératoires	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie : décomposer un mot pour le comprendre et corriger sa prononciation. • Lexique de l'outillage. • Écouter et repérer des mots connus. • Rapport graphie et phonie : la nasale
Sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Vous utilisez l'équipement de protection individuel (EPI). • Vous accueillez un apprenti allemand. Avant de vous rendre à l'atelier avec lui, vous vérifiez qu'il a bien son équipement (EPI). • Vous constatez que l'apprenti allemand déambule dans l'atelier, vous le sensibilisez aux dangers potentiels de l'atelier. • Faire acquérir par des jeux les réflexes de protection face aux mots (Vorsicht, Gefahr, Rückschlaggefahr, etc.) 	C3.1 – Organiser et mettre en sécurité les postes de travail C4.1 Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique de l'EPI. • Écouter et repérer des mots connus. • Questions ouvertes/fermées. • Exprimer l'obligation.

Première et terminale		
<p>Vous réalisez un meuble selon les principes du mobilier moderne (Système 32).</p> <p>1. Vous renseignez un logiciel d'optimisation de découpe de panneaux.</p> <p>2. Vous lisez un plan de coupe pour donner les consignes de découpe.</p>	<p>C1.1 – Décoder et analyser les données de définition</p> <p>C1.2 – Décoder et analyser les données opératoires</p> <p>C2.3 – Établir les quantitatifs de matériaux et de composants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique spécifique au logiciel • Stratégie : se servir de ses savoirs pro pour lire un document professionnel • Transmettre une consigne grâce à <ul style="list-style-type: none"> - l'impératif (2ème personne du singulier et/ou formule de politesse) - les verbes de modalités (<i>müssen</i> et pour les nuances <i>sollen, können/ 2ème personne du singulier et/ou formule de politesse</i>) en fonction de la personne que l'on guide par les consignes et de la politique de l'entreprise : la formule de politesse (souvent d'usage en Allemagne) • Les connecteurs chronologiques • Approuver/réfuter (<i>In Ordnung! Das stimmt! Gut gemacht! Das stimmt nicht!</i>) • Avertir : (<i>Hör auf! Pass auf!</i>) • L'intonation de l'avertissement, l'approbation, la réfutation
<p>3. Vous identifiez les risques liés à l'utilisation de la plaqueuse de chants.</p>	<p>C3.4 – Conduire les opérations d'usinage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie : se servir de ses savoirs pro pour lire un document professionnel (déduire le sens d'un élément inconnu à partir d'éléments connus) • La négation (<i>nicht/kein</i>) • L'expression de l'interdiction, de l'autorisation, de l'avertissement. • Les connecteurs temporels (<i>vor/nach</i>) , les subordonnants de temps (<i>bevor, nachdem, wenn + l'hypothèse (wenn, SII)</i>, l'expression de la conséquence (<i>also</i>))
<p>4. Vous vérifiez le réglage de la plaqueuse de chants et rendez compte.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Approuver/réfuter (<i>das stimmt, das stimmt nicht, ... ist falsch</i>) • Exprimer ses doutes (<i>Ich bin mir nicht sicher, ich weiss nicht, ob...</i>) • Demander l'assentiment (<i>Stimmt das ? Ist das in Ordnung ? Ist das richtig? Ja-Nein-Frage, +- le verbe de modalité dürfen : Darf ich...?</i>)
<p>5. Vous recherchez le programme adéquat sur le centre d'usinage et vérifiez les opérations (dimensions de la pièces, diamètre de perçage, profondeur des trous,etc.).</p>	<p>C3.1 – Organiser et mettre en sécurité les postes de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie : se servir de ses savoirs pro pour lire un document professionnel (déduire le sens d'un élément inconnu à partir d'éléments connus) • Le lexique spécifique à l'usinage
<p>6. Vous expliquez le fonctionnement d'une machine et la préparez pour l'usinage.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Nommer, décrire, désigner (<i>das ist..., es handelt sich um....</i>) • Les adjectifs des formes, des couleurs, des tailles • L'expression du but (<i>grâce à können, à la subordonnée infinitive de but/ dient dazu,...</i>) • La voix passive

		<ul style="list-style-type: none"> • raconter, relater : <ul style="list-style-type: none"> - le présent de la 1ère personne du singulier - les prépositions spatiales
7. Vous rédigez un mode opératoire pour l'assemblage et le montage du meuble.	C2.4 – Établir le processus de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> • Le lexique du montage et de l'assemblage (notamment les verbes d'action et leur réaction) • Les connecteurs chronologiques • Les prépositions spatiales • La place du verbe dans la phrase infinitive

Baccalauréat professionnel
Section européenne anglais
Spécialité : Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Thème			Tâches professionnelles	Renvoi au référentiel de la spécialité			Outils de communication en langue cible
Sécurité	Technique	Culturel		Compétences	Tâches	Attitudes pro.	
Seconde							
		x	Experience with foreign languages			AP-3	Demander ou donner des informations personnelles / Établir un contact social
		x	Journée Européenne des Langues			AP-3	
		x	"How you can learn languages"			AP-3	
	x	x	Découverte des partenariats			AP-3	Comprendre un documentaire lié à un aspect culturel et civilisationnelles du pays partenaire.
x		x	Safety signs	C12 C13	T5.2	AP-5	Comprendre des instructions ou un règlement de sécurité
x		x	Personal Protective equipments	C2	T1-2		
x		x	Description of safety requirements	C2	T1-2		
	x	x	Main tools used by electricians	C4	T2-1		Décrire son environnement professionnel
	x		One Way - Two ways switching	C3	T1-2 T1-3		Comprendre la description d'une tâche professionnelle simple / Expliquer les travaux à réaliser
	x	x	Wiring Conduits	C3	T1-2 T1-3		
Première							
	x	x	How to become an electrician			AP-3	Décrire son activité professionnelle
	x	x	Sources of technical information	C2	T1-2	AP-3	Lire et suivre le mode d'emploi d'un appareil

	x	x	Project requirements / Cahier des charges	C2-C3	T5-3	AP-3	Demander une confirmation, un éclaircissement / Répondre à des demandes de renseignements provenant de la clientèle / Demander ou donner des informations sur des projets professionnels
	x		Control circuits / Power circuits (Épreuve E31)	C4	T1-1 T2-2 T2-3		Expliquer les différentes étapes de la réalisation d'un câblage.
	x		Induction motors - DOL starter	C2	T5-1		Comprendre le fonctionnement d'une installation technique
	x		Control of a three-phase induction motor	C5	T3-1		Comprendre le fonctionnement d'une installation technique
	x		Find technical data online	C2	T1-2	AP-5	Trouver sur internet l'information recherchée : sélectionner les informations pertinentes.
x	x		Guide to isolation procedure	C9	T1-2		Comprendre la description claire et détaillée d'une procédure.
x	x		Instruments and measurement	C5	T1-3 T1-2		Expliquer la mise en service et le fonctionnement d'appareils et de matériels.
x	x	x	Commissioning (Épreuve E32)	C5-6-7	T3-1 T3-2 T5-2		
Terminale							
	x		Programmable Logic Controller	C2-6	T1-2		Comprendre l'essentiel d'une information technique
	x		Maintenance procedure (Épreuve E33)	C8-9	T4-1 T4-2		Comprendre la description claire et détaillée d'une démarche professionnelle / Expliquer comment réparer un appareil
	x		Setting up (Épreuve E33)	C6	T3-1		Exposer et expliciter la mise en œuvre et le fonctionnement d'appareils et de matériels
		x	Préparation à la mobilité			AP-3	Comprendre les faits situationnels majeurs d'une mobilité à l'étranger.

Tâches professionnelles	Renvoi au référentiel de la spécialité	Outils de communication en langue cible
Seconde		
Adopter une tenue professionnelle en atelier et en service	3 .1.1. Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation et interdiction • Conseil • Lexique de la tenue professionnelle • Outils de modalisation
Respecter le « savoir être » professionnel	3 .1.1. Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation et interdiction • Lexique des attitudes professionnelles
Communiquer au sein de la brigade de restaurant	1.2.3. Communiquer au sein d'une équipe, de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer • Demander de l'aide • Lexique des différents postes
Préparer et réaliser la mise en place	2.1.1. Entretien des locaux et des matériels 2.1.2. Organiser la mise en place 2.1.3. Réaliser les différentes mises en place	<ul style="list-style-type: none"> • Prépositions spatiales • Verbes d'action : poser, enlever, etc. • Lexique de la mise en place (service de table, décoration de table, etc.)
Transporter et nettoyer le matériel de mise en place	2.1.1. Entretien des locaux et des matériels 2.1.2. Organiser la mise en place 2.1.3. Réaliser les différentes mises en place	<ul style="list-style-type: none"> • L'ordre et la consigne • Prépositions spatiales • Lexique du nettoyage
Respecter et rendre compte de la chronologie de mise en place	2.1.4 Contrôler les mises en place 2.2.2. Organiser et répartir les activités et les tâches avant, pendant et après le service	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu chronologique d'actions réalisées
Accueillir le client <i>(cf. fiche de déroulement de séance ci-dessous)</i>	1.1.2. Accueillir la clientèle 1.1.4. Présenter les supports de vente 1.1.8. Prendre congé du client	<ul style="list-style-type: none"> • Salutations • Expressions de la politesse lexicale et formulation
Présenter les produits : - Les fruits de saison, de région (calendrier des fruits) - Les légumes, etc.	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un produit • Conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts • Lexique du calendrier : saisons
Le menu de la séance de TP est traduit chaque semaine	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique des produits, de leur préparation et cuissons éventuelles

Première		
Prendre la commande Annoncer au passe Effectuer le suivi du client à table	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.2.2. Communiquer en situation de service avec les équipes 1.3.4. Proposer des accords mets-boissons ou boissons-mets 1.3.5. Prendre une commande 1.3.6. Favoriser la vente additionnelle, la vente à emporter	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer • Questionner • Conseiller • Lexique des plats au menu • Numérotation
Servir les apéritifs	1.3.1. Valoriser les produits 1.3.3. Mettre en œuvre les techniques de vente des mets et des boissons 2.3.3. Servir des boissons	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Questionner • Lexique des produits et du matériel de bar
Servir les mets : - à l'assiette - à l'anglaise - à la française - à la russe, etc.	2.3.1. Servir des mets 2.3.2. Valoriser des mets	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Questionner • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts
Servir les vins (blanc, rouge, rosé et mousseux)		<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Questionner • Lexique du vin et éléments de description
Vendre des fromages au restaurant	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Questionner • Lexique des fromages et de leur dégustation • Lexique des accompagnements
Présenter des produits : les viandes	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts
Présenter des produits : les volailles	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts
Le menu de la séance de TP est traduit chaque semaine	1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique des produits, de leur préparation et cuissons éventuelles

Terminale		
Prendre une commande de vins	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer, questionner, conseiller • Lexique des vins et de leur dégustation
Prendre une commande de digestifs	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer, questionner, conseiller • Lexique des digestifs et de leur dégustation
Prendre une commande de softs	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer, questionner, conseiller • Lexique des softs et de leur dégustation
Prendre une commande de cocktails	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Acquiescer, questionner, conseiller • Lexique des produits, de la préparation et de leur dégustation
Mener une argumentation commerciale	1.1.3. Recueillir les besoins et les attentes de la clientèle 1.1.5. Conseiller la clientèle, proposer une argumentation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Questionner • Proposer, conseiller • Décrire un produit ou un service et argumenter en fonction de ses caractéristiques
Présenter des produits : les coquillages	1.3.1. Valoriser les produits 1.3.3. Mettre en œuvre les techniques de vente des mets et des boissons	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts • Questionner, argumenter
Présenter des produits : les crustacés	1.3.1. Valoriser les produits 1.3.3. Mettre en œuvre les techniques de vente des mets et des boissons	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts • Questionner, argumenter
Proposer une carte des mets et des boissons dans les 2 langues	1.3.1. Valoriser les produits 1.3.3. Mettre en œuvre les techniques de vente des mets et des boissons	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer, conseiller • Lexique de la description visuelle, olfactive et gustative : couleurs, formes, goûts • Questionner, argumenter

Les stratégies de communication langagière sont apprises sur les trois années et pour les différentes activités proposées :

- être audible,
- passer par les hésitations et les faux démarrages propres à l'oral,
- mobiliser ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales et culturelles,
- reproduire et mémoriser des énoncés,
- moduler la voix, le débit,
- utiliser les indices extralinguistiques (visuels et sonores),
- reconstruire du sens à partir d'éléments significatifs (selon les langues, accents de phrase, accents de mots, ordre des mots, mots-clés, etc.),

- s'appuyer sur des indices culturels,
- utiliser des procédés simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève,
- utiliser quelques onomatopées (maintien du contact / réactions / marques d'hésitations / surprise /dégoût) et des expressions figées pour réagir ou relancer la conversation,
- indiquer que l'on a compris ou que l'on n'a pas compris,
- demander répétition ou reformulation,
- recourir à différents types de questions,
- adapter l'intonation aux types d'énoncés,
- utiliser une gestuelle adaptée (codes culturels),
- recopier pour mémoriser,
- réutiliser des expressions toutes faites,
- préciser une description avec les adjectifs.

Fiche de déroulement de séance

Champ d'activité	Pratique professionnelle en atelier expérimental		
Cadre du cours	Section européenne allemand		
Thème du cours	L'accueil du client au restaurant		
Classe	Terminale BAC PRO	Groupe	DNL allemand
Durée	1 heures 50 (110')		
PPAE précédente	La réservation téléphonique	PPAE suivante	La prise de commande

Objectif général (l'élève doit être capable de...)	Évaluations élève
Accueillir les clients et les installer à table.	Formative durant la séance Sommatrice en TP ou APS
Objectifs intermédiaires	Pré-requis
Utiliser le vocabulaire lié à l'accueil (prise de contact, entretien, prise de congé) et des auxiliaires. Vérifier la réservation. S'occuper du vestiaire. Indiquer la table et installer les clients.	P.F.E., connaissances de l'élève. Cours de Technologie sur l'accueil PPAE. L'accueil (en français) Cours d'Allemand « Am Empfang »

Durée	Étapes	Démarche Professeur	Activité élèves & Méthode Pédagogique	Supports Pédagogiques
5'	Accueil et vérification tenue professionnelle	Appel et contrôle tenue	<i>Expositive</i> Écoute	- liste élève - bon d'absence
5' (10')	Présentation du Thème : l'accueil au restaurant	<i>Accroche</i> : Donne les consignes pour réaliser un jeu de rôle avec 1 élève ; ou projection d'une séquence filmée sur le thème. Définir les objectifs de la séance avec les élèves.	<i>Dialectique</i> 1 élève joue le rôle du professionnel, le professeur celui d'un client. Les autres listent les compétences à maîtriser afin de déterminer les objectifs.	Tableau Une table dressée pour 4 personnes (pour toute la durée de la séance)
15' (25')	Réflexion sur le vocabulaire et les structures langagière.	<i>Forme des binômes ou des petits groupes</i> : Prendre contact Vérifier la réservation S'occuper du vestiaire Indiquer la table et installer les clients et donne les consignes de travail. Passe d'un groupe à l'autre pour guider la réflexion.	<i>Inductive et dialectique</i> Rejoint l'un des 4 binômes ou groupes, travail sur le thème de réflexion. Nomme un rapporteur pour la restitution.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüßen
15' (40')	Mise en commun de la réflexion.	Faire identifier et émerger les éléments essentiels.	<i>Inductive et dialectique</i> Présente le travail par groupe. Les autres observent, critiquent, valident ou améliorent la réflexion et complètent le document.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüßen

15' (55')	Préparation de la mise en application des éléments retenus.	Forme des binômes ou des petits groupes par scénario : Le client a réservé ou pas Nbr de clients supérieur à celui indiqué à la réservation Le client refuse sa table Le restaurant est complet et donne les consignes de travail. Passe d'un groupe à l'autre pour guider la préparation.	<i>Dialectique et expérimentale</i> Rejoint l'un des 4 binômes ou groupes, travail sur la présentation du scénario de son choix.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüssen
20' (75')	Restitution sous forme de jeux de rôle.	Faire identifier et valider les éléments fiables.	<i>Inductive et dialectique</i> Présente la simulation sous forme de jeux de rôle. Les autres observent, critiquent, valident ou améliorent le dialogue et complètent le document.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüssen
10' (85')	Gestion des auxiliaires.	Forme des binômes, donne les consignes pour faire compléter le document.	<i>Dialectique et expérimentale</i> Rejoint l'un des binômes et complète le document.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüssen
10' (95')	Synthèse sur l'utilisation des auxiliaires.	Anime la restitution réalisée par les binômes.	<i>Inductive et dialectique</i> À tour de rôle chaque binôme propose une phrase du texte, les autres valident ou améliorent et complètent le document.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüssen
10' (105')	Exercice d'application	Travail de groupes : Fait réaliser une simulation qui est évaluée par le reste de la classe. Valide ou fait compléter les évaluations.	<i>Analogique et dialectique</i> À tour de rôle par petite équipe propose une simulation. La classe, par groupe, évalue la séquence et donne son avis.	Tableau Video-projecteur Doc. Den Gast begrüssen
5' (110')	Thème de la prochaine séance et travail à faire	Relecture du vocabulaire de l'accueil. Réflexion sur la commande au restaurant.	<i>Expositive</i> Note	Cahier de texte

Remarques :

1. Dans le cadre d'une séance de T.P., prévoir des exercices d'accueil très régulièrement
2. Il est souhaitable d'aborder cette séance en classe linguistique après une initiation à l'accueil du client en français afin que l'apprenant puisse avoir intégré les notions de base de l'accueil.
3. Les grilles d'observation pour la séance en français peuvent être à nouveau utilisées.
4. La séance de l'accueil doit être réalisée dans l'environnement habituel de service (restaurant d'application ou pédagogique).
5. L'utilisation d'une caméra peut aider à valoriser les actions positives ou inviter à proposer une remédiation.
6. Il peut être intéressant de laisser étudier par des groupes d'élèves, le support « Accueil du client » par phase (prise de contact, prise en charge, suivi et prise de congé).

2.4 Pistes pour aller plus loin

Le portail institutionnel « Emilangues » comporte une bibliographie complète relative à l'enseignement d'une discipline en langue cible. <http://www.emilangues.education.fr/>

Lien direct vers la bibliographie :

http://www.emilangues.education.fr/formation/bibliographies/Emile_cilil_ouvrages_et_articles

La revue trimestrielle de l'association des professeurs de langue de l'enseignement public (APLV) a publié en 2009 deux numéros traitant de l'enseignement de la DNL et des langues : *Langue Modernes*, 3/2009 et *Langue Modernes*, 4/2009.

<https://www.aplv-languesmodernes.org>

Manuel d'apprentissage de la didactique de la DNL dans les disciplines d'enseignement général : Geiger-Jaillet, Anemone / Schlemminger, Gérald / Le Pape Racine, Christine. 2011. *Enseigner une discipline dans une autre langue : méthodologie et pratiques professionnelles*, Peter Lang, Frankfurt am Main : Allemagne.

Bibliographie

Aden, Joëlle / Peyrot Monika. « Les DNL ou les enjeux d'un Enseignement Transculturel des Disciplines », *Langue Modernes*, 3/2009, 17-27

Aden, Joëlle. 2013. Apprendre les langues par le corps. In : Fertat, Omar / Abdelkader, Yamma / Bazile, Sandrine. *Pour un théâtre-monde. Plurilinguisme, interculturalité, transmission*. Bordeaux, France : Presses universitaire de Bordeaux, 109-123.

Breton, Jean-Luc. 2009. « Tous professeurs de langue ? », *Langue Modernes*, 3/2009, 28-34

Gajo, Laurent. 2009. « De la DNL à la DdNL : principes de classe et formation des enseignants », *Langue Modernes*, 4/2009, 15-24.

Geiger-Jaillet, Anemone / Schlemminger, Gérald / Le Pape Racine, Christine. 2011. *Enseigner une discipline dans une autre langue : méthodologie et pratiques professionnelles*, Peter Lang, Frankfurt am Main : Allemagne.

Klippel, Friederike. 2000. « Überlegungen zum ganzheitlichen Fremdsprachenunterricht », *Fremdsprachenunterricht: fsu*, 44(53), 242-248

Mailhos, Marie-France. 2009. « Introduction : Enseigner les DNL », *Les Langues Modernes*, 3/2009, 13-15.

Mehisto, Peeter / Marsch, David / Frigols Maria Jesus. 2009. *Uncovering CLIL*, Oxford : Macmillan Éducation.

Ministère de l'éducation nationale. 2001. *Les sections européennes en lycée professionnel*. Note de service n°2001-151 DU 27-7-2001, Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Recherche n°31 du 30.08.2001.

Schlemminger, Gérald. 2009. « Le modèle rhénan de formation et d'enseignement d'une DEL2 », *Langue Modernes*, 4/2009, 42-50.

Varillon, Françoise. 2009. « L'anglais "euro", une matière qui n'existe pas. », *Langue Modernes*, 3/2009, 35-42

Annexes

Annexe 1 : supports d'évaluation pour l'unité facultative de mobilité



Baccalauréat professionnel - Unité facultative de mobilité

1^{ère} partie
(évaluation pendant la PFMP)

SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT :

SESSION :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

MOBILITÉ EFFECTUÉE DU AU

ENSEIGNANT CHARGÉ DU SUIVI EN PFMP :

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité Bewertungsbogen bezüglich der im Anschluss an die Mobilitätszeit erworbenen Fähigkeiten und Fertigkeiten			
Compétences Kompetenzbereiche	Résultats d'apprentissage <i>Lernergebnisse</i>	Acquis/ Erworben	Non acquis/ Nicht erworben
C1 Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger <i>Verstehen und sich in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland verständlich machen</i>	Comprend les consignes orales <i>Versteht die mündlichen Arbeitsanweisungen</i>		
	Comprend les consignes écrites <i>Versteht die schriftlichen Arbeitsanweisungen</i>		
	Se fait comprendre à l'oral <i>Kann sich mündlich verständlich machen</i>		
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. <i>Kann sich anhand von schriftlichen, graphischen oder digitalen Hilfsmitteln, usw. verständlich machen</i>		
C3 Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger <i>Eine berufliche Tätigkeit unter Aufsicht eines Sachkundigen in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland teilweise erledigen</i>	Adopte un comportement professionnel conforme <i>Verhält sich entsprechend den Erwartungen des Berufs</i>		
	Applique les consignes <i>Setzt die Arbeitsanweisungen um</i>		
	Tient compte des risques professionnels <i>Berücksichtigt die arbeitsbedingten Gefahren</i>		
	Réalise correctement les tâches confiées <i>Erfüllt alle zugewiesenen Aufgaben korrekt</i>		

Observations / Bemerkungen:

Date / Datum :

Nom, fonction et signature des évaluateurs / Name, Funktion und Unterschrift der Bewerter/in:

SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT :

SESSION :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

MOBILITÉ EFFECTUÉE DUAU

ENSEIGNANT CHARGÉ DU SUIVI EN PFMP :

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité <i>Grid for assessing the learning achievements of a mobility period abroad.</i>			
Compétences <i>Professional skills</i>	Résultats d'apprentissage <i>Training outcomes</i>	Acquis/ <i>Achieved</i>	Non acquis/ <i>Not achieved</i>
C1 Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger <i>Understanding someone and being understood by someone in a foreign working context</i>	Comprend les consignes orales <i>Can understand verbal instructions</i>		
	Comprend les consignes écrites <i>Can understand written instructions</i>		
	Se fait comprendre à l'oral <i>Can be understood when speaking</i>		
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. <i>Can be understood when using written, graphical or digital aids</i>		
C3 Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger <i>Carrying out part of a professional task under supervision in a foreign working environment</i>	Adopte un comportement professionnel conforme <i>Can behave in a professional and appropriate manner</i>		
	Applique les consignes <i>Can implement instructions</i>		
	Tient compte des risques professionnels <i>Can take workplace hazards into account</i>		
	Réalise correctement les tâches confiées <i>Can carry out given tasks properly</i>		

Observations / *General comments:*

Date:

Nom, fonction et signature des évaluateurs / *Names, positions and signatures of the assessors:*

SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT :

SESSION :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

MOBILITÉ EFFECTUÉE DUAU

ENSEIGNANT CHARGÉ DU SUIVI EN PFMP :

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Grille d'évaluation des compétences C2, C4, C5 et C6 du référentiel			
Cette évaluation est effectuée par les enseignants au retour du séjour : spécialité et d'enseignement général			
Compétences	Résultats d'apprentissage	Acquis	Non acquis
C 2 Caractériser le contexte professionnel étranger	Présente la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service		
	Nomme et explique les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites		
	Nommer et situer les partenaires internes et externes de la structure		
C 4 Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France	Identifie les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France		
C 5 Se repérer dans un nouvel environnement	Situe le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics		
	Décrit l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil		
	Cite quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...)		
C 6 Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Décrit des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel)		
	Présente des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers		
Observations du jury (obligatoire si note inférieure à 6)			

INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Spécialité du baccalauréat :

Session =

Composition de la commission

Nom du professeur de la spécialité professionnelle :

Nom du professeur de discipline d'enseignement général :

PREMIÈRE PARTIE - DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Compétences évaluées C1, C3

/ 8

DEUXIÈME PARTIE - DANS L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Compétences évaluées C2, C4, C5, C6

/ 12

TOTAL 1^{ère} partie + 2^{ème} partie

/ 20

Annexe 2 : objectifs du Diplôme d'Université « Enseigner sa discipline en langue allemande »

Diplôme d'Université « Enseigner sa discipline en langue allemande », Université de Strasbourg - ESPE

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

- Consolidation du niveau de langue,
- Connaissance des principales formes et conditions d'un enseignement d'une discipline en langue 2,
- Connaissance de quelques aspects de l'appropriation d'une L2,
- Gestion des interactions en classe de DEL2 et construction intégrée des savoirs et savoir-faire disciplinaires et linguistiques.

Objectifs en termes de compétences professionnelles :

- Savoir formuler pour une DEL2 donnée ses attentes et ses objectifs sur le plan linguistique et disciplinaire,
- Savoir transposer des contenus disciplinaires dans une langue étrangère,
- Savoir distinguer procédés et techniques propres à soutenir des apprentissages disciplinaires et propres à l'enseignement des langues,
- Savoir recourir à des approches issues de la didactique des langues pour favoriser l'apprentissage en action de la langue,
- Savoir prendre en compte les entraves linguistiques dans la construction de la progression disciplinaire,
- Savoir analyser des bonnes pratiques,
- Connaître le statut de l'erreur dans l'acquisition d'une langue et plus particulièrement en DEL2, savoir analyser le type d'erreurs identifiées et savoir corriger de façon appropriée les erreurs faites tant à l'oral qu'à l'écrit,
- Savoir prendre en compte la double acquisition dans la conception du dispositif d'évaluation,
- Savoir travailler en réseau dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.